

Plougoumelen

Bulletin d'informations municipales

AG

M

E

F



COUP DE PROJECTEUR

DÉMOGRAPHIE DE PLOUGOUMELLEN : JEUNESSE EN ESSOR

6

TRAVAUX

Aménagements : voirie, sécurité
et mobilité

12

ENFANCE & JEUNESSE

Séjours, mini-camps et sport :
activités enrichissantes

26

CADRE DE VIE

Urbanisme et harmonie :
la commune en mouvement

Sommaire

Mairie

☎ 02 97 57 84 74
✉ mairie@plougoumelen.fr
🌐 plougoumelen.bzh

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi à vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h30
Mardi, samedi : 9h à 12h

Service Jeunesse

Le Repère / L'Eldor'ados
☎ 02 97 57 97 07

✉ service.jeunesse@plougoumelen.fr

Horaires de permanence

Espace Roh Mané RDC :
Lundi au vendredi de 9h à 12h

Garderie Périscolaire École Philippe Meirieu

☎ 02 97 57 97 07

Médiathèque « Len Livres »

☎ 02 97 57 97 10
✉ bibliotheque@plougoumelen.fr

Horaires période scolaire

Lundi et jeudi : Fermé
Mardi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
Vendredi : 16h30 à 18h
Samedi : 10h à 12h et 14h à 17h

Horaires vacances scolaires ouverte juillet et août

Lundi et jeudi : Fermé
Mardi : 15h à 18h30
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
Bibli'o Traon de 18h à 20h
Vendredi : 15h à 18h
Samedi : 10h à 12h et 14h à 17h

Agence postale

☎ 02 97 57 92 09
Lundi au vendredi 9h à 12h,
levée à 15h30
Samedi 9h à 12h, levée à 11h30

Services Médicaux

5 bis, place de l'église

Médecins

Marion Portois ☎ 02 55 42 06 13
Quentin Bajoux ☎ 02 55 42 06 13

Infirmières

☎ 02 97 57 89 39
Julie Coudrais, Karine Sivy,
Solène Blanco

Kinésithérapeutes

Bruno de la Revelière ☎ 02 97 57 92 23
Stéphanie Auclair ☎ 07 83 14 38 76
25, rue de Lerion

À domicile

Élodie Le Vigouroux ☎ 02 97 52 56 36
Pierre-Yves Jacob ☎ 06 16 15 08 30

Ostéopathe

Yannick Perrault ☎ 06 59 19 36 49

Orthophonistes

Valentine Brosolo ☎ 02 97 58 87 50

Pédicure podologue

Marc Bocqueho 🌐 doctolib.fr



6

Travaux

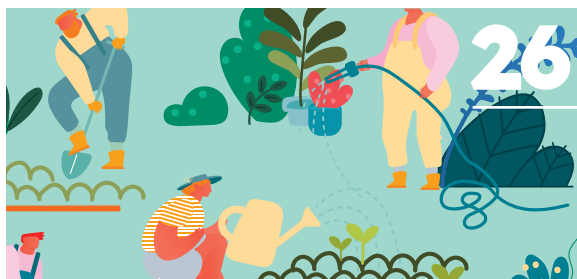
Aménagements : voirie, sécurité
et mobilité



12

Enfance & jeunesse

Séjours, mini-camps et sport :
activités enrichissantes



26

Cadre de vie

Urbanisme et harmonie :
la commune en mouvement

#22

JANVIER 2025
Plougoumelen
LE MAG

Directrice de la publication

Léna Berthelot, Maire

Rédaction/Montage

Service communication

Crédits photos

Léna Berthelot,
Raynald Masson, Stéphanie
Guillemot, Patrick Camus,
Jonathan Cousin, Françoise
Goubin, Sonia Legrand, Jeanne
Labat, Nadège Delecourt,
Stéphanie Kergoustin, écoles
Sainte-Anne et Philippe Meirieu,
Richard Taguet, GMVA,
DepositPhotos

Dépôt légal

Janvier 2025 n°2739

Tirage

1500 exemplaires

Impression

IOV Arradon 02 97 40 87 87

Disponible également sur

🌐 www.plougoumelen.bzh



LE TRI
+ FACILE



BAC DE TRI
BROCHURE

03 Édito

04 Vie municipale

16 À votre écoute

17 Environnement

18 Dossier spécial PCS

20 Dynamisme local

22 La vie à l'école

24 Culture

28 Du côté des assos'

29 Histoire d'habitants

30 Sortir - découvrir - agenda

31 Tribune

**ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE
D'INFORMATIONS LOCALES !**
Rendez-vous sur plougoumelen.bzh
pour vous inscrire.

VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR LA VERSION PAPIER ?

Votre magazine au format numérique, c'est simple !
Venez récupérer votre pastille en mairie et collez la
sur votre boîte à lettres !



LÉNA BERTHELOT votre maire

Les dernières lueurs de 2024 se sont éteintes et j'espère que Noël et la Saint Sylvestre ont été pour vous l'occasion de vivre avec vos familles et vos amis de beaux moments de convivialité. Les premiers jours de 2025 me donnent l'occasion de vous souhaiter une belle année pour vous, vos proches, et la communauté que nous formons. Que cette année permette l'accomplissement de vos projets personnels et professionnels ainsi que ceux que la municipalité conduit pour le bien de tous. Au fil des pages qui suivent vous pourrez découvrir, ou redécouvrir, les actions qui ont jalonné l'année passée et celles que nous conduirons dans les mois qui viennent. Nos priorités, auxquelles nous nous sommes engagées et pour lesquelles vous nous avez élus, n'ont pas changé :

Favoriser le « bien vivre ensemble » : au-delà de la formule, des actions concrètes ont été menées et seront poursuivies :

Dans le domaine de ce que l'on appelle « la mobilité » : le partage des rues et des routes entre piétons, cyclistes et voitures est en cours, la réduction de la vitesse des véhicules est une réalité dans les hameaux et les rues du bourg où des aménagements ont été faits. D'autres aménagements seront mis en œuvre. Le prolongement de la ligne de bus N° 11 avec un terminus à Plougoumelen réduit l'utilisation de la voiture et permet à ceux qui ne conduisent plus ou pas de rejoindre rapidement Ploeren et Vannes à moindre coût... et de temps pour les parents d'ados ! Par ailleurs la création d'une aire de stationnement rue Cadoudal, en haut du terrain des apprentis d'Auteuil, à quelques pas de l'église doit permettre de libérer la place de l'église où foodtrucks et manifestations diverses vont plus facilement se dérouler. Malgré l'étroitesse de voies et le nombre de kilomètres (41 !) sur notre commune, nous avons entrepris progressivement la réfection des chaussées. L'absence d'entretien durant des années rend d'autant plus difficile

cette opération qui constitue le premier budget de la commune.

L'accompagnement de la dynamique associative n'est pas la moindre de nos préoccupations. Les nombreuses associations présentes sur la commune sont la trame de notre tissu social : subventions, mise à disposition de locaux et de matériels permettent de faciliter la vie associative. Ainsi Plougoumelen n'est pas une « commune dortoir » malgré la proximité d'Auray et de Vannes, mais elle crée ses propres événements sportifs, culturels, économiques, sociaux. En 2025 rappelons que nous accueillerons à nouveau une flottille de la Semaine du Golfe.

Sur le plan de l'économie, des commerces et des entreprises, beaucoup reste à faire, mais les premiers résultats sont là : en collaboration avec l'agglomération, la quasi-totalité des parcelles de la zone d'activités de Kénéah est commercialisée et accueille près de 700 salariés. Suite à la cession de « la nuit bleue » à l'agglomération, le bâtiment existant sera détruit et une nouvelle entreprise venant de Ploeren, « Azur Blanchisserie », va s'implanter. Ainsi le premier regard sur la commune lorsque l'on sort de la RN 165 va grandement s'améliorer. Au quotidien les foodtrucks et le marché du jeudi ponctuent la semaine sur la place de l'église.

Côté atouts touristiques et loisirs la valorisation de nos chemins de randonnée se poursuit et la commune est aujourd'hui labellisée « station verte ». La préservation du site du Traon en permettant aux seuls piétons, cyclistes et plaisanciers de descendre jusqu'à la cale durant la belle saison tout en permettant aux automobilistes de garer leur véhicules à proximité a apporté plus de charme et de quiétude dans ce lieu très prisé de la commune.

Le volet social demeure un axe principal de nos actions : que ce soit pour nos aînés pour lesquels, avec le CCAS, nous veillons à rompre l'isolement, ou pour les plus jeunes. Pour ces derniers, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) a été développé et le repositionnement de l'Eldorados a redonné aux jeunes de l'intérêt à cet espace. Pour l'ensemble de la population, la construction des bâtiments qui abriteront professions médicales et paramédicales sera un pas important dans le domaine des services de proximité. Le « dossier Pharmacie » est engagé et nous espérons que l'Agence Régionale de Santé donnera en 2025 son feu vert pour l'implantation d'une officine à Plougoumelen. L'étude du nouveau restaurant scolaire est lancée.

Ce projet accompagnera une singularité de notre commune à savoir l'augmentation du nombre de jeunes enfants et permettra d'avoir un espace de restauration scolaire et un espace « salle de réception et de spectacles » dissociés, sans avoir à construire une salle de spectacle.

La **recomposition du centre bourg** est une tâche de longue haleine. Grâce à l'acquisition de la propriété Guimard (l'ancien couvent) préconisée dans l'étude du cabinet TerrAterre, et au portage foncier par l'agglomération, la commune dispose en plein centre bourg, en mitoyenneté de l'annexe de la Mairie, de la maison du 6 rue Yves de Pont Sal, des salles rouge et d'un espace important de nature à créer autour d'un bâtiment patrimonial de Plougoumelen, des activités diverses au service des habitants. Les pages de ce nouveau projet restent à écrire, mais l'essentiel, la propriété foncière, est là. Des études seront entreprises afin de dégager des projets d'aménagement qui seront présentés aux habitants.

Côté communication, l'Hebdo, la newsletter, les « Point sur... », le Mag (bulletin communal), la page Facebook de la commune, et bien sûr le site internet de la commune, revu et modernisé, sont autant de vecteur qui permettent à chacun de s'informer sur ce qui se passe dans la commune.

Bien évidemment, le nerf de la guerre, c'est **le budget**. Comme nous nous y sommes engagés, les taux de taxes et tarifs de prestations de la commune n'ont jamais dépassé le taux de l'inflation. Pour 2025 les restrictions budgétaires intimées par l'état aux collectivités locales risquent de ralentir, voire limiter la conduite de projets en cours. Il nous faudra donc nous adapter et accepter de décaler certaines initiatives pour ne pas reporter les efforts sur les budgets de nos concitoyens. C'est la ligne que nous souhaitons tenir.

Plougoumelen a pu être comparée durant de nombreuses années à « la belle endormie ». Notre ambition reste et restera de maintenir les atouts de notre commune mais d'y apporter de la modernité, du dynamisme, notamment par la mise à disposition de services nouveaux dans les domaines de la mobilité, du médical, du social, de l'économie, tout en préservant notre cadre de vie. C'est dans cette ambition que l'équipe municipale et les agents de la commune travaillent au quotidien et s'associent pour vous offrir leurs vœux de belle et bonne année 2025. ●

CONSEIL MUNICIPAL 19 SEPTEMBRE 2024

Participation financière de la commune aux frais de fonctionnement des élèves de la commune scolarisés au sein d'autres établissements

Le code de l'éducation prévoit que les communes de résidence doivent participer financièrement aux dépenses de fonctionnement des écoles pour les enfants qui, sous motifs dérogatoires, sont scolarisés dans une autre commune que celle de leur résidence principale lorsque cette scolarisation est justifiée. Le conseil municipal a validé la participation de la commune de Plougoumelen aux frais de fonctionnement des classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaires) au sein d'autres communes dans lesquelles des enfants de Plougoumelen sont inscrits. Les classes ULIS accueillent des enfants en situation de handicap dans le 1^{er} degré.

Groupement de commande des médiathèques - Projet d'établissement

Dans le cadre de sa compétence culturelle de lecture publique, GMVA souhaite mesurer l'impact depuis 2017, de son réseau des médiathèques du Golfe et élaborer son schéma intercommunal de développement de la lecture publique. C'est dans ce cadre que le conseil municipal a validé la participation de la commune à un groupement de commande lancé par la communauté d'agglomération pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de synthèse générale sur le champ de la lecture publique pour réaliser leur projet d'établissement intitulé également Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES).

Renouvellement de classement de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan : Participation des communes

Crée le 2 octobre 2014 par décret pour 15 ans (décret n° 2014-1113), le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan couvre actuellement 35 communes faisant toutes partie de la Région Bretagne et du Département du Morbihan, ce qui représente 73 605 hectares classés pour une population globale de plus de 190 000 habitants. Pour renouveler son classement d'ici à octobre 2029, le syndicat mixte du Parc souhaite renouveler sa charte. Afin de disposer d'un budget suffisant pour mener à bien la révision de sa charte et permettre le maintien du classement du territoire en « Parc naturel régional », le syndicat mixte a choisi de solliciter ses membres pour une participation exceptionnelle en 2024 et 2025. Le conseil municipal a donné un avis favorable à la participation de la commune à hauteur de 400 € en 2024 et 400 € en 2025.

Ordre du jour du conseil municipal du 12 décembre : le conseil n'ayant pas encore eu lieu à la clôture de la rédaction des articles, retrouvez le compte rendu du conseil municipal sur www.plougoumelen.bzh

Finances

- Autorisation d'engager le quart des dépenses d'investissement de l'exercice 2024 pour le début d'année 2025 - Budget principal ;
- Budget principal - Décision modificative n°2 ;
- Budget mouillages - Décision modificative n°1 ;
- Tarifs communaux 2025 ;
- Tarifs des mouillages 2025 ;
- Intégration du groupement de commande pour la collecte des biodéchets des bâtiments communaux coordonné par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (Gmva) ;
- Autorisation permanente de poursuite accordée au comptable public.



INFORMATIONS

Nouveaux habitant.e.s

Vous résidez à Plougoumelen depuis moins d'un an ? L'ensemble de l'équipe municipale sont heureux de vous convier à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le samedi 22 mars à l'Espace Roh Mané, rue du Roi Stivan. Pour y participer, merci de vous faire connaître auprès du service communication par mail en indiquant vos nom, prénom et le nombre de participant.e.s (adultes et enfants) ou par téléphone.

CONTACT :

✉ communication@plougoumelen.fr
☎ 02 97 57 84 74

Premier rendez-vous de l'année avec la municipalité : la cérémonie des vœux.

Les habitant.e.s sont invité.e.s à participer à la cérémonie des vœux qui se déroule jeudi 16 janvier à 18h30 à l'espace Roh-Mané, rue du Roi Stivan.

Rencontrez vos élu.e.s

Tous les samedis matin, de 9h à 12h, sans rendez-vous, ou en semaine, en prenant rendez-vous. Rendez-vous conseillé en contactant la mairie par téléphone ou mail.

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

✉ mairie@plougoumelen.fr ☎ 02 97 57 84 74

Urbanisme

- Rétrocession de voirie - Clos du Petit Bois ;
- Rétrocession de voirie et espaces verts - Zone de Kénéah Sud.

Culture

- Mise à jour de la convention de sous réseau des médiathèques du Golfe - Pôle rose.

Ressources humaines

- Modification du régime des astreintes et mise en place des permanences ;
- Instauration du forfait mobilité durable ;
- Participation communale à la protection sociale du personnel - risque santé ;
- Modification du tableau des effectifs - Création d'un emploi ;
- Modification du tableau des effectifs - Augmentation de Durée Hebdomadaire de Service.

Informations et questions diverses

Décisions prises en application de l'article L2122-22 du CGCT. ●

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le vendredi 4 octobre dernier ont eu lieu, dans les écoles, les élections du conseil municipal des enfants. À la suite du départ en établissement secondaire de quelques membres, des enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 ont été nouvellement élus. Pour l'école publique Philippe Meirieu, Alix Monneau, Gabin Bertet, Dimitri Le Brun, Zoé Gohier et pour l'école Sainte Anne, Coline Champeaux et Victoire Le Huidoux ont remplacé Nolan

Adelis et Thibault Kerjean de l'école Philippe Meirieu et Sophie Abanda, Adèle Champeaux de l'école Sainte Anne partis en sixième. L'installation du nouveau conseil municipal a eu lieu le lendemain à la salle du puits fleuri en présence de Mme Le Maire, Léna Berthelot, Mme Christine Guillery, l'adjointe en charge des affaires scolaires et Mme Marion Doridor, la conseillère municipale déléguée. Les nouveaux élus se sont réunis dès le 19 octobre pour échanger sur les nouveaux projets à mettre en œuvre. Le CME est partagé en 2 commissions : organisation d'événement d'une part, aménagement du territoire d'autre part. Le 1^{er} projet validé a été celui d'une rencontre sportive à destination des familles. Organisée le 17 novembre dernier avec pour objectif de promouvoir la pratique sportive commune enfant/parents, créer un moment de convivialité et mettre en avant les associations de la commune, cette manifestation a réuni de nombreuses familles. Plusieurs associations de la commune ont répondu présent : Aloha Aïkido, HPV (handball), les Plumes du Len (badminton), Grimp'D'Bloc (escalade). Le service jeunesse accompagnait les élus et proposait un parcours de motricité pour tous. Les jeunes de l'Eldor'ados proposaient, quant à eux, du billard, du ping-pong ou encore du babyfoot. Dès le forum des associations, les jeunes élus sont allés à la rencontre des associations de Plougoumelen pour les inviter à s'associer à eux et organiser ainsi une première édition ludique, conviviale et familiale de cette journée tout en sport. •

Ligne de bus n°11 : elle est effective depuis le 2 septembre !

Elle avait été promise pour la rentrée et l'ouverture de la ligne 11, reliant Plougoumelen à Vannes via Ploeren, est en service. À raison de 8 allers-retours par jour, du lundi au samedi, de 7h20 à 18h50 (8h à 18h le samedi), il est désormais possible de rejoindre Ploeren, puis Vannes, entre autres arrêts, à Luscanen, le Fourchêne, Kerguyt, La Madeleine, La place de la République et le port. De quoi réduire son budget voiture et être libéré des contraintes de stationnement. Grâce à la carte Korrigo (gratuite) que vous chargez selon vos besoins sur Kiceo.fr, chez les dépositaires (la taverne des trolls à Plougoumelen) ou à infobus à Vannes, vous pouvez vous déplacer sur tout le réseau. La ligne N° 23, passant par Le Bono, Baden, Arradon est maintenue.



PARTICIPATION CITOYENNE

Les « Passeurs de mémoire »

Le but de ce groupe de travail est de maintenir le devoir de mémoire et de transmission pour les générations actuelles et futures. Ce projet a débuté en mars 2024. Un groupe de 8 personnes s'est constitué. Des binômes se sont formés selon leurs affinités dans les thèmes de recherches, soit des interviews de personnes natives du village soit des recherches d'Archives départementales, nationales et en bibliothèques. Le domaine d'investigations est large. Actuellement, la quête de documents, photos au travers de témoignages des anciens de notre village est toujours en cours. La recherche sur la toponymie se poursuit en parallèle. Onze hameaux ont été présentés lors des Journées du Patrimoine. Il reste encore environ cinquante principaux lieux à explorer. Un projet concernant la microtoponymie sera mis en place dans un second temps. Il concerne plus de mille parcelles à investiguer. Beaucoup d'histoires anciennes et récentes sont d'ores et déjà disponibles. La rédaction d'un ouvrage a débuté dans l'optique d'une première publication avant les prochaines Journées du Patrimoine 2025. Après la publication de l'ouvrage, l'aventure continuera. De nouvelles recherches plus ciblées sur un thème ou une période de l'histoire seront menées et communiquées régulièrement sur forme papier ou numérique. Pour pérenniser l'action du groupe « Passeurs de Mémoire », l'intention est de créer en 2025 une association afin de continuer le recueil de divers témoignages et le traitement des données collectées. Il est toujours possible de rejoindre le groupe... avis aux amateurs ! •



AMÉNAGEMENTS

Travaux de voirie,
sécurité routière
et pistes cyclables

1.

Routes et aménagements : la municipalité passe à l'action

En 2024, les services techniques, sur les seuls domaines de la voirie, des aménagements de sécurité et des pistes cyclables, n'ont pas chômé. L'entretien des routes a trop longtemps été délaissé jusqu'à la mise en place par la municipalité actuelle d'un véritable plan de réfection. La tâche est immense et ne peut se faire que progressivement, tellement les budgets nécessaires sont importants. L'an passé, les tronçons de Berdisquerne de Linderf, de Lohenven-Ploeren ont été terminés. Conjointement, des consolidations de chaussées ont été réalisées dans différents endroits de la commune, en plus des curages de fossé et poses de buses. Une aire de stationnement a été créée en haut de la rue de Cadoudal, à proximité de l'église. ●



2.

Le Traon retrouve sa sérénité

Pour la seconde saison consécutive, le Traon a retrouvé sa tranquillité au profit des piétons, cyclistes et pratiquants des sports nautiques. Après plusieurs dégradations de la barrière lors de la première saison il semble que tout le monde ait compris l'intérêt de l'opération, plébiscitée par une large majorité des habitants. ●

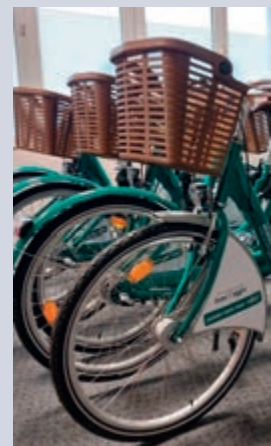


3.

Sécurité routière : Plougoumelen agit



Inscrits au budget 2024, des travaux seront mis en œuvre en Février 2025. Indisponibilité des entreprises et météo pluvieuse expliquent ce décalage dans le temps : il s'agit de réhausseurs au carrefour de Kerrouic (sans doute l'un des croisements parmi les plus dangereux de la commune !), de passages arborés marquant l'entrée de Lohenven en arrivant de Ploeren, l'arrivée rue Joseph Le Brix (comme à Lestréviau et au Hallate). D'autres aménagements de sécurité seront débattus dans le cadre du budget 2025. ●



4. Mobilités douces : la commune trace sa voie

La concrétisation de la politique de sécurité routière s'est poursuivie en 2024, notamment au profit des pratiques cyclistes : chaudioux et voies partagées ont été mis en place de Bochocho au bourg, du bourg à Lestréviau, rue de Béquerel jusqu'à l'école Meirieu. En projet, et sous réserves des conclusions du groupe « vélos et pistes cyclables » et des possibilités budgétaires pour 2025, il est envisagé de tracer une voie cyclable du complexe sportif au pont de Kervilio qui rejoint la commune du Bono. Celle vers Baden, passant par Kermarquer et Toul Er Lann est également à l'étude. Une première tranche de travaux intégrant réfection du bitume, chicanes de sécurité, voies piétonne et voie cyclable est également programmée sur Trémodec. Des travaux complémentaires comme l'aménagement d'une placette en face de la boulangerie sont prévus. ●



5. Plougoumelen à vélo : un réseau en expansion

Comme la municipalité s'y était engagée, les premières pistes cyclables ont été tracées sur les routes de la commune : trajet Keroyal-le Bourg, Rue ND de Béquerel jusqu'à l'école Philippe Meirieu, le bourg-Lestréviau. Sous réserve des possibilités budgétaires 2025, il est prévu de poursuivre la densification du réseau en collaboration avec le collectif « vélos et pistes cyclables ». Rappelons que l'Agglomération (GMVA) offre aux habitants du territoire la possibilité de louer pour 3 ou 12 mois renouvelables des vélos électriques très performants. Cette offre rencontre un très vif succès. ●

🔗 www.golfedumorbihan-vannes.agglomeration.bzh/location-de-velo-moyenne-et-longue-duree



zoom

Groupe de travail vélos et pistes cyclables



C'est au groupe vélos et pistes cyclables composé d'élus et de pratiquants de la petite reine que l'on doit l'initiative de la demande des premières pistes cyclables de la commune. À défaut de pouvoir créer des pistes complètement sécurisées, faute de largeur de voie, le marquage au sol (chaudidoux et voies partagées) a commencé à générer un réseau permettant aux pratiquants de circuler plus facilement dans la commune. Les premiers tracés (le Bourg-Lestréviau, Le bourg-Bochocho), ne devraient être qu'une étape. La demande formulée par le groupe de pose d'arceaux de stationnement a reçu également un avis favorable : les premiers ont été posés auprès du complexe sportif et d'autres suivront à des lieux stratégiques de la commune. En fonction des possibilités budgétaires, la démarche participative du groupe de travail devrait déboucher en 2025 sur une extension du réseau intra-communal.

Nouveauté sécurité routière : Le décret autorisant, notamment, les cyclistes à équiper leur machine de dispositifs d'éclairages et de signalisation est paru le 27 novembre dernier. Il concerne également les EDPM (engins de déplacement motorisés) tels que trottinettes électriques, gyropodes, etc. Jusqu'à présent, les vélos ne pouvaient être équipés que d'un feu jaune ou blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière, non clignotants. Le décret paru lève cette interdiction, en autorisant « un feu de position supplémentaire », qui peut être ou installé sur le vélo ou porté par l'utilisateur. Il devient également possible d'installer ou de porter un feu supplémentaire à l'arrière. Dans les deux cas, ces feux doivent être non clignotants. Le décret permet également aux cyclistes et conducteurs d'EDPM d'installer ou de porter un feu stop et/ou des « clignotants » (feux indicateurs de direction). Ces dispositifs ne sont pas obligatoires, mais seulement autorisés.

Règles de circulation. Le décret modifie également, à la marge, les règles de circulation : l'article R431-7 du Code de la route dispose que les cyclistes « ne doivent jamais rouler à plus de deux de front sur la chaussée », et qu'ils doivent « se mettre en file simple dès la chute du jour et dans tous les cas où les conditions de la circulation l'exigent, notamment lorsqu'un véhicule voulant les dépasser annonce son approche ». Le décret paru ce matin lève cette obligation de se « mettre en file simple » sur « les aires piétonnes, les voies vertes, et les zones de rencontre ». ●

L'ÉGLISE SAINT-PHILIBERT

Restaurer les baies de l'église pour sécuriser l'édifice et créer de nouveaux vitraux



La commune de Plougoumelen a aujourd'hui besoin de soutien pour l'aider à restaurer les baies de son église, fortement dégradées et devenues dangereuses. Les travaux de restauration des baies entrepris après la Seconde Guerre mondiale ont conduit à la réalisation de cadres en acier qui traversent les meneaux en pierre, le tout scellé au ciment dans la maçonnerie. L'absence de ventilation en pied de vitrage a généré de la condensation en pied de baie. L'humidité extérieure a participé à la corrosion des aciers qui ont fait éclater les meneaux en granit. L'éclatement de la pierre entre 3 et 6 mètres de haut n'a donc pas permis de laisser l'édifice ouvert au public (fermé par arrêté du 2 décembre 2022). Il a donc été nécessaire de réaliser une dépose complète des cadres en acier et une restauration des baies dans les règles de l'art de la restauration du patrimoine avec la fourniture et pose de nouveaux meneaux en granit taillés et la pose de nouveaux vitraux sur barlotières.

La mobilisation : une église au cœur de la vie locale

Les travaux de restauration de l'église Saint-Philibert s'inscrivent dans une démarche globale de dynamisation du bourg de la commune, dont l'église est un élément important. Autour d'elle sont situés des commerces, des habitations, des stationnements et espaces verts arborés. Un marché se tient également chaque semaine. Municipalité et habitants ont la volonté de retrouver un espace de convivialité, notamment sur la place de l'église qui doit devenir fédératrice en permettant une polyvalence des usages. La restauration des baies de l'église est indispensable à la réouverture et l'embellissement de l'édifice pour l'attractivité du bourg. Grâce à un fort partenariat avec la Fondation du Patrimoine et à la générosité de 60 donateurs, 11 075 € ont déjà été collectés.



Comment faire un don ?

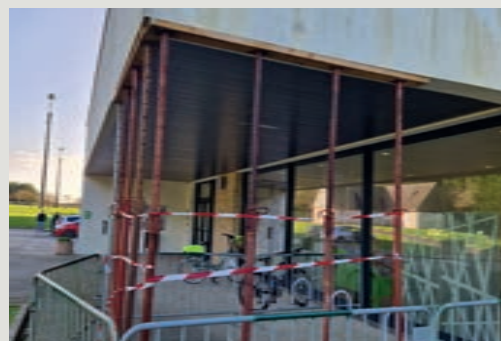
Rendez-vous sur le site
la Fondation du Patrimoine :
www.fondation-patrimoine.org



LA SALLE DE SPORTS

Désordres structurels : une expertise minutieuse

Depuis 2023, des désordres structurels sont apparus sur la casquette de la porte de la salle de sports. Afin de déterminer la cause exacte du sinistre, qui est basée sur une malfaçon dans la conception ou l'exécution des travaux de construction mais aussi définir l'ampleur des réparations à effectuer, le bâtiment a été mis en observation pendant 8 mois. Un masticage des fissures (pour stopper les infiltrations) et la pose de jauges (pour la mise en observation) ont été effectués. La pose des jauges a confirmé la persistance d'un mouvement. L'intervention d'un bureau d'études structure s'avère désormais nécessaire pour préciser les causes des fissurations et de la déformation de la casquette. Une fois les causes connues, un mode réparatoire définitif pourra être défini. En attendant, pour sécuriser l'espace, 2 bastinges et 8 étais de part et d'autre de l'angle (pour bloquer, reprendre les 2 poutres à l'angle et stopper la déformation) ont été installés.



UN NOUVEAU CŒUR ÉDUCATIF POUR NOTRE COMMUNE

Quand restauration scolaire et jeunesse se rencontrent



Morbihan Habitat, chargé d'assister la commune dans la réalisation du projet a présenté un programme de construction du nouveau restaurant scolaire et du pôle enfance jeunesse. Ce programme est le résultat d'une analyse des besoins qui révèle qu'aujourd'hui les locaux du restaurant scolaire ne sont plus adaptés notamment à cause de besoins croissants en salle d'activité et en réunions. En parallèle, il a été constaté la nécessité de rapprocher les équipements publics collectifs, mais aussi les usages de restauration avec les activités enfance et jeunesse tout en mutualisant les espaces de stationnement existants. Le nouvel équipement regroupera, par conséquent deux fonctions principales : la restauration scolaire et l'accueil du pôle enfance jeunesse. Une procédure de concours d'architecte a été lancée le 25 juin dernier. La procédure de concours se fait en 2 étapes : d'abord le dépôt des candidatures et ensuite le dépôt des offres. Pour la 1^{ère} étape, à partir d'un cahier des charges indiquant les besoins de la collectivité, les candidats devaient indiquer une expérience équivalente sur ce type de projet, présenter leur mode de fonctionnement et la composition de leurs équipes notamment. Le 31 juillet, ce ne sont pas moins de 83 dossiers de candidatures que la commune a reçus. Morbihan Habitat a été chargé d'analyser tous ces dossiers et le 11 octobre dernier, les élus de la commission d'appel d'offres se sont réunis à la salle de sports et ont passé toute une matinée à analyser et sélectionner 3 dossiers de candidatures admis à déposer une offre. Pour passer de 83 à 3, les élus se sont appuyés sur l'analyse précise établie par Morbihan Habitat et sur des critères visuels car chaque candidature proposait une affiche disposée sur les murs de la salle. Passée cette étape, les 3 candidats sélectionnés ont été reçus le 25 octobre par les élus et les techniciens de la commune et de Morbihan Habitat qui ont pu répondre à un ensemble de questions liées au projet de restaurant scolaire - pôle enfance. Les équipes d'architecte sélectionnées ont eu jusqu'au 20 décembre pour déposer leurs offres techniques et financières. À l'heure actuelle, celles-ci sont en cours d'analyse et le lauréat sera sélectionné lors du conseil municipal du 6 février prochain. ●

ZOOM

Travaux à l'école Philippe Meirieu

Durant les vacances de la Toussaint, le service enfance jeunesse qui occupe les locaux pendant les vacances scolaires a dû modifier son organisation et changer les modalités d'accueil des enfants pour permettre la réalisation de travaux d'aménagement au sein du bâtiment.

Ces travaux avaient pour objectif de mettre en conformité le local de stockage et d'entretien situé près de la salle des enseignants. Cette pièce réunissait la baie de brassage informatique, le matériel et les produits d'entretien de l'école et les machines.

Il a été décidé de modifier l'organisation de la pièce et de l'optimiser afin de permettre aux services de travailler dans de meilleures conditions et d'isoler la partie informatique de l'école.

Les travaux ont eu lieu précisément pendant la durée des vacances scolaires et tout était terminé pour la rentrée de novembre. Le cabinet d'architecte, les entreprises et les services ont été parfaitement coordonnés pour faire en sorte que tout soit opérationnel pour l'arrivée des enfants.

Le coût des travaux s'élève à 25 000 € avec une subvention du département de 5 700 €. ●



Vue proposée par l'architecte ATOME

UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE : VISION STRATÉGIQUE

Pour une approche collaborative et performante des services municipaux

À ce jour, le centre technique municipal de la commune est situé dans la zone de Kénéah à l'opposé des bâtiments communaux et la commune est locataire du bâtiment faisant office de centre technique. Le bail arrive à échéance au second semestre 2025 et peut être renouvelé mais il est indispensable que la commune soit propriétaire de ce type de bâtiment, qu'il soit à proximité des services communaux et d'une surface suffisamment grande pour assurer le stockage en sécurité du matériel. Ainsi la commune n'aura plus à supporter le loyer du bâtiment ainsi occupé.

La commune a lancé une proposition de programmation et Morbihan Habitat a accepté de réaliser la mission. L'objectif est de réaliser la programmation du projet sur la base d'une consultation élargie des différents acteurs et futurs utilisateurs. Cette optimisation du programme devra :

- Identifier les besoins des services et des associations, à l'échelle du site et de son territoire,
- Identifier les pratiques, les partenariats et les ressources recensées sur le territoire pouvant potentiellement intervenir sur le projet.
- Proposer une logique de mutualisation des espaces avec les associations,
- Concevoir une liaison et une continuité piétonnière avec le complexe sportif.
- Intégrer des objectifs de performance environnementale et énergétique.

La mission concerne l'élaboration du programme et la détermination de l'enveloppe prévisionnelle du projet. Le programme doit définir les objectifs du projet, les besoins qu'il doit satisfaire, les contraintes et exigences de qualité énergétique mais également urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique, économique et environnementale. Le programme doit traduire en prescriptions claires les demandes de la commune, en prenant en compte les conditions du site et les objectifs fixés.

La première réunion de programmation a eu lieu le 4 décembre et a été suivie d'une visite sur site. Les objectifs fixés par le programme ont été confirmés. La création d'un parking mutualisé entre les services et les utilisateurs du complexe sportif a été ajoutée à l'étude. Différents scénarios vont être proposés à la fin du 1^{er} trimestre 2025. •



Un projet ambitieux qui transforme une contrainte en opportunité pour l'ensemble de la commune.

On retient :

- Planning : janvier – mai 2025
- Travaux : début 2026
- Coût de la programmation : 22 000 € HT



Enfance & jeunesse

RPE

Relais Petite Enfance



Le relais petite enfance de Ploeren/Plougoumelen s'est emparé du thème de la marionnette pour proposer aux assistantes maternelles une soirée confection de marionnettes. À partir de vieilles chaussettes, de gants, de papier, de la récup de tissus et l'imagination, elles ont obtenu un résultat fascinant. Les réalisations n'ont plus qu'à être mises en scène dans le quotidien de ces professionnelles auprès des enfants. Pour clôturer l'année le RPE a fait appel à Peggy Daniel pour présenter un spectacle de lectures animées le mardi 3 décembre. Elle est venue avec ses marionnettes, ses kamishibai et ses chansons pour nous préparer à Noël. ●

PLUS D'INFOS :

Françoise Goubin ✉ rpe@ploeren.bzh ☎ 02 97 40 13 05

LE SERVICE JEUNESSE FAIT VIVRE UN ÉTÉ INOUBLIABLE AUX JEUNES DE LA COMMUNE !

Séjours, mini-camps et sport dans les écoles : des activités enrichissantes et fédératrices au programme.



ACCUEIL DE LOISIRS

Activités parents - enfants

Le service enfance/jeunesse a proposé cette année parmi ses diverses activités plusieurs actions qui ont permis aux enfants et à leurs parents de se retrouver sur des temps spécifiques afin de partager des moments complices. Ainsi, en juin, c'est à l'issue d'un cycle Yoga organisé à l'accueil de loisirs qu'un atelier enfants/parents autour de cette même pratique a vu le jour. Plus récemment, la journée « sports en famille » proposée en collaboration avec le CME et l'atelier cuisine en binôme « mon granola à moi » sont venus confirmer l'attrait des familles pour ce type de proposition. Face au succès de ces temps de partage, nul doute que de nouveaux ateliers seront proposés en 2025. ●



Atelier enfants/parents



Mini-camp Calamity Jane : immersion au far west pour les enfants

Accompagnés d'Aurore et Alex, 15 enfants de l'accueil de loisirs ont pu profiter d'un mini camp de 5 jours (15 au 19 juillet) au Ranch de Calamity Jane (languidic 56). Immergés dans la culture du Far West, les enfants ont pu pratiquer de l'équitation du tir à l'arc ainsi que de la poterie à la mode Indienne... Quelques pas de danse country sont également venus égayer un quotidien riche en découverte. Hébergés en tipi indiens les enfants ont également exercé leur capacité à la vie en collectivité. (Organiser son espace, participer aux tâches collectives...)

Séjours ados : une aventure sportive et nature à la presqu'île de Crozon

Cette année, le service jeunesse a proposé début juillet un séjour de vacances aux ados de la commune. Encadrés par Jo, Fred et Allison, 15 jeunes ont pu découvrir les beautés de la presqu'île de Crozon en Finistère. Malgré une météo légèrement capricieuse, les nombreuses activités jalonnant le séjour se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur !

- Surf, sauvetage côtier et kayak surf sur la majestueuse plage du Goulien.
- Escalade sur l'un des plus beaux sites de l'ouest : les falaises de Pen Hir à Camaret sur mer.

Accueilli au camping « l'Armorique » sur la commune de Telgruc sur mer, le groupe a également pleinement profité des nombreuses installations présentes sur place ainsi que d'animations organisées par nos animateurs (veillées jeux, tournois, etc..).



Sport dans les écoles : une rentrée dynamique grâce au service jeunesse

Initié dans le cadre du projet éducatif de territoire et du label Terre de jeux, le service enfance jeunesse a renforcé son partenariat avec les deux écoles de la commune en organisant plusieurs cycles de pratiques sportives sur le temps scolaire à destination des élèves de la commune. Alexandre, Jonathan et Kévin (animateurs/éducateurs sportifs) et Océane (animatrice) ont permis aux élèves de toutes les classes des deux écoles d'accéder à des ateliers sportifs variés. Escrime, gouden (lutte bretonne), athlétisme, rugby, motricité/éveil corporel, basket... Autant de disciplines abordées permettant aux élèves d'exercer leurs capacités physiques ainsi que leurs compétences tactiques et stratégiques.



RESTAURANT SCOLAIRE

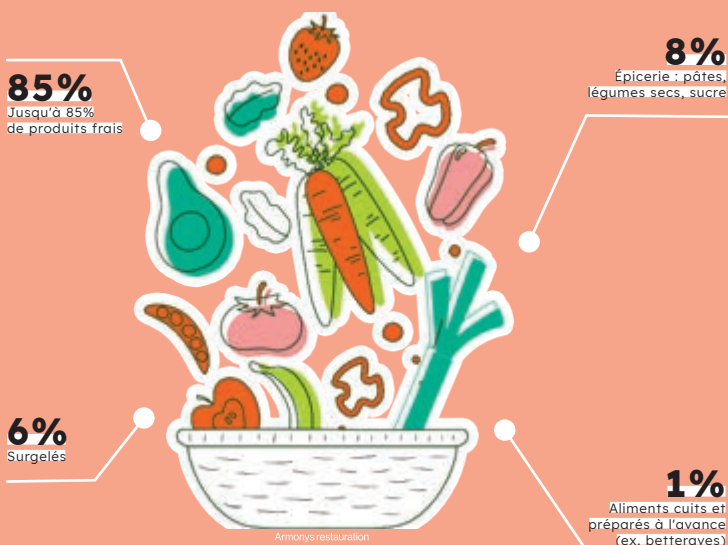
Le contrat avec la société Armonys Restauration renouvelé pour une durée de 3 ans

Le service de restauration scolaire est composé d'une équipe de 4 agents communaux et est renforcé sur le temps du midi pour le service par 2 agents du service enfance jeunesse et 2 agents de l'école Sainte Anne. La confection des repas est assurée par un cuisinier de la société Armonys, titulaire du contrat de fourniture de denrées alimentaires et de réalisation des repas. Ce ne sont pas moins de 215 repas réalisés et servis chaque jour pour les enfants des 2 écoles de la commune. Le contrat avec la société Armonys Restauration vient d'être renouvelé pour une durée de trois ans. Les repas sont servis pour les écoles et l'accueil de loisirs. Ils sont élaborés par une diététicienne et validés en comité de pilotage qui se réunit avant les vacances scolaires. La responsable du service restauration est ensuite chargée de passer l'ensemble des commandes et organiser la production et le service quotidiens. Les repas proposés sont de qualité, cuisinés sur place en privilégiant les produits locaux, biologiques et les circuits courts (ferme du golfe pour le laitage, Ty production (viande de porc, poulets de Janze pour la volaille). Le travail fait par l'ensemble de l'équipe pour favoriser la mise en appétit et l'éveil au goût est important. Le personnel communal porte une attention particulière au niveau de chaque enfant à sa réticence vis-à-vis de certains aliments et l'accompagne en l'incitant, sans forcer à goûter. Les repas respectent également l'ensemble des obligations liées à la loi Egalim et le programme national nutrition santé.

Différentes actions avec notre partenaire vont être mise en place au cours des 3 années. La lutte contre le gaspillage alimentaire avec la pesée des déchets, 6 repas autour de la découverte des capitales (Athènes, New Dehli, Ottawa, Brasília, Le Caire, Johannesburg), le gâteau d'anniversaire une fois par mois, la semaine du goût, la galette des rois, repas de Noël, la chandeleur.

Un travail de collaboration avec le service enfance jeunesse va être lancé afin de mettre en place des animations autour de ces thèmes. Le temps de repas doit rester un moment de pause et de détente de l'enfant dans sa journée d'école tout en se restaurant. Réunir toutes ces conditions est idéal. ●

POUR CUISINER DES RECETTES «MAISON», nos équipes privilégient des produits frais, bruts et écartent systématiquement les produits industriels élaborés.



NOS ACHATS ALIMENTAIRES EN VOLUME

Armonys Restauration propose un programme annuel de 17 repas à thème :

- 6 repas autour capitales du monde pour 2024-2025 ;
- 4 repas à l'occasion des fêtes calendaires ;
- 8 repas avec les semaines du goût et du développement durable.

LES ENFANTS DE PLOUGOUMELLEN

La démographie de Plougoumelen est dynamique et la population augmente

“
↗ 2676 HABTS

Nombre d'habitants en hausse.
28 et 22 nouveaux nés
en 2023 et 2024

Il y a 2 676 habitants à Plougoumelen en 2024. La population légale officielle au 1^{er} janvier 2024 est cependant de 2 605 habitants, car les dernières données officielles datent de 2021. Le nombre d'habitants de Plougoumelen est donc en hausse. La commune attire particulièrement les cadres et les personnes en milieu de carrière de 30 à 59 ans qui représentent plus de 29 % de sa population totale. Plougoumelen est une commune avec une population qui rajeunit, composée de près de 1000 ménages dont la moitié sont des couples ou familles monoparentales avec enfants.

En 2022, la commune a comptabilisé 13 naissances mais en 2023 et 2024 ce sont respectivement 28 et 22 nouveaux nés que la commune a accueillis.

Une étude menée par les services petite enfance des communes du territoire de Vannes Ouest (Larmor Baden, Baden, Ploeren, Arradon, Le Bono, Plougoumelen) a été réalisée en vue d'analyser les modes de garde existants face aux besoins des familles. Elle indique, tout d'abord, que la commune de Plougoumelen est la seule commune avec un nombre de naissance en progression.

Elle fait également état de modes de gardes relativement diversifiés sur le secteur : multi accueil, relais petite enfance, lieu d'accueil enfants parents, structures privées et assistantes maternelles. À Plougoumelen, il existe 17 assistantes maternelles en activité, une structure RPE (relais petite enfance) et un LAEP (lieu accueil enfants parents). Cette étude relève enfin que les besoins des familles sont souvent des modes de garde occasionnels ou de courte durée ainsi que des modes de gardes de soutien à la parentalité.

C'est notamment la raison pour laquelle les services du LAEP et du RPE sont présents sur la commune et que le projet de construction du restaurant scolaire prévoit un bâtiment évolutif qui permettrait dans les années futures d'accueillir une structure d'accueil occasionnelle ou de courte durée. ●

ZOOM RENTRÉE SCOLAIRE 2024

Accueil des enfants scolarisés



À partir de 3 ans, les enfants sont accueillis dans les écoles (Philippe Meirieu et Sainte Anne) et à l'accueil de loisirs sans hébergement du service enfance jeunesse les mercredis et pendant les vacances.

Le soir, après la classe, les élèves de l'école Philippe Meirieu sont pris en charge par les animateurs du service enfance jeunesse pour le goûter et l'aide aux devoirs en attendant l'arrivée de leurs parents. L'école Sainte Anne propose également une garderie périscolaire. ●

EFFECTIFS DANS LES ÉCOLES

École Philippe Meirieu : 130 élèves (15 élèves de plus qu'en 2023-2024). Augmentation prévue à la rentrée janvier 2025

	Nombre d'élèves
TPS - PS	27
MS - GS	27
CP - CE1	23
CE1 - CE2	25
CM1 - CM2	28
TOTAL	130

École Sainte Anne : 99 élèves (1 élève de moins qu'en 2023-2024)

	Nombre d'élèves
TPS - PS	26
GS - CP	20
CE1 - CE2	27
CM1 - CM2	26
TOTAL	99



La mission locale du Pays de Vannes



La mission locale accompagne les jeunes de 16-25 ans vers l'emploi. « Si t'es Déter, à La Mission Locale, on peut t'aider ! » Recherche d'emploi, formation, orientation professionnelle, stages, ateliers CV, rédaction des lettres de motivation, préparation aux entretiens, santé, mobilité, logement, budget, accompagnement, handicap, mises en situation professionnelle, sport, loisirs, culture. Un accompagnement dans la durée pour vos démarches, initiatives et projets. Pour les employeurs, un accompagnement dans vos recrutements, des informations sur les contrats et les mesures adaptés à vos besoins (alternance, contrats aidés ou classique...), ainsi que des actions avec le public jeune en recherche d'emploi (parrainage, rencontres, échanges...)

Un conseiller tient une permanence à Baden (le lundi) et à Ploeren (le jeudi)
1 Allée Kerivharo (zone du Prat) &
1 rue de la Loi (centre-ville) à Vannes

☎ 02 97 01 65 40 ✉ mlpv@mlpv.org 🌐 mlpv.org

Le Point Accueil Écoute Jeune

Le PAEJ propose un accueil inconditionnel, gratuit, anonyme et sans rendez-vous aux jeunes de 12 à 25 ans et à leurs parents, seuls ou en groupe à Auray et Vannes. Il offre un appui, un conseil, une orientation face aux difficultés concernant la santé au sens large : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire etc. Il ne s'agit pas d'un lieu d'intervention médicale ou sociale, mais uniquement d'un relais entre le jeune et les structures de droit commun. Dans le respect des règles de confidentialité, du libre choix et du respect de l'anonymat, l'accueil est proposé avec ou sans rendez-vous, sous forme d'entretiens individuels ou en groupe, avec ou sans la présence des parents.

☎ 06 48 60 62 40

✉ contact@paej-paysdevannes.fr

JARDINS FAMILIAUX

Le souhait de cultiver un lopin de terre

Lors de leur installation dans les nouveaux logements, des concitoyennes ont évoqué leur souhait de cultiver un lopin de terre, n'ayant même pas de balcon.

Un peu d'histoire

Les jardins familiaux, ou jardins ouvriers, apparus à la fin du XIX^e siècle, sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. Ces parcelles, affectées le plus souvent à la culture potagère, furent initialement destinées à améliorer les conditions de vie des ouvriers en leur procurant un équilibre social et une autosubsistance alimentaire. En France, les jardins ouvriers prendront dans le langage officiel (pas dans le langage courant) l'appellation de jardins familiaux après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, ils bénéficient d'un regain d'intérêt en contribuant à créer à proximité des villes des « oasis de verdure » qui sont utiles face à la menace du réchauffement climatique. Ils répondent aussi aux préoccupations actuelles de produire localement des légumes par certaines catégories de population à faibles revenus et participent à créer du « lien social » dans les zones urbanisées.

Le projet d'installer des jardins familiaux a été évoqué plusieurs fois en bureau municipal

Avant de se projeter dans la réalisation du projet, il a fallu se renseigner sur des jardins familiaux installés depuis un certain temps (BRUDED, différentes communes comme Ploeren, Plescop). Chaque commune s'organise de manières différentes. Souvent ce sont des associations de jardiniers qui s'en occupent, parfois la gestion est confiée au CCAS. Souvent le lancement est aussi assumé par la commune, ainsi à Elven, puis l'association prend le relais. Les terrains sont installés sur des zones constructibles pour permettre l'installation de cabanons de jardin. Il n'y a pas de nécessité d'électricité ni d'accès à l'eau du réseau. La superficie des jardins le plus souvent : 50m² pour une personne seule, 100m² pour une famille. Une convention de mise à disposition de terrain est signée entre la municipalité et le jardinier (la jardinière). Des conditions sont émises : pas de produit phytosanitaire, récupération d'eau souhaitable, entretien de son terrain. La création des jardins, dans toutes les communes prospectées, a été confiée aux services techniques. Clôture externe, clôture séparative entre les lots, cheminement entre les parcelles... Parfois un agent des ST est coordinateur auprès des jardiniers. Nous avons retenu, après diverses recherches, le terrain faisant face à la Médiathèque. Le parking est présent et nous avons envisagé une superficie d'environ 1000 m² pour 12 lots de 50 m², l'installation de locaux techniques individuels pour ranger le matériel de jardinage, des récupérateurs d'eau de pluie et des espaces communs. Une étude préliminaire a été confiée au service urbanisme pour connaître la réglementation en vigueur et également aux services techniques pour prévoir l'aménagement et établir un budget estimatif.

La décision a été prise de confier ce projet au CCAS dans la mesure où il permettra une dynamique de lien social

Une communication sur le sujet a été lancée fin août dans l'hebdo, puis lors du forum des associations en direction de personnes n'ayant pas ou peu de terrain. L'intérêt a été manifeste, répondant ainsi à la demande de concitoyens. Une dizaine se sont rapidement montrés intéressés. Une première réunion s'est tenue vendredi 11 octobre. Les participants ont approuvé le fait de constituer une association pour s'organiser dans la gestion de cette parcelle et accepté une location annuelle de leur jardin. ●

LE SAL S'ENVASE-T-IL ?

Rivière, sédiments et devenir : un équilibre à comprendre

La question de l'envasement de la rivière du Sal est régulièrement posée par les navigateurs et par des habitants depuis l'arasement, en 2017, du barrage de Pont Sal. Certes, c'est une évidence la retenue d'eau du moulin de Kervilio s'envase, mais là, c'est inévitable car ce bassin est abrité et son vannage est aujourd'hui inopérant. Mais qu'en est-il de la rivière ? Ses berges et la zone de baignade du Traon, seront-elles un jour recouvertes de vases, voire de végétation ?

Schéma classique à nuancer

Au cours des premières leçons de géographie en primaire, il est enseigné que les alluvions, issues de l'érosion des reliefs, voyagent dans les rivières et fleuves. Ainsi, les limons, sables et graviers atterrissent en mer et engraisent les estuaires, les deltas et les chenaux. Ce schéma simple souffre toutefois de nuances car à l'échelle géologique et locale, les choses sont moins évidentes.

Origine marine des vases

En Bretagne, il y a 400 millions d'années, le relief était de type alpin. Aujourd'hui, il ne reste que des modestes monts et des petites vallées parfois ennoyées par la mer, les rias. Celle du Bono n'y fait pas exception. Plus récemment ! il y a un million d'années la baisse puis l'élévation du niveau de la mer lors des périodes glaciaires et inter-glaciaires ont découvert, voire submergé les grands dépôts sédentaires de ces anciens estuaires et deltas de la Loire comme de la Vilaine. C'est ainsi qu'aujourd'hui dans le Mor bras, la grande mer entre Belle-Ile et Saint Nazaire, se trouve un gigantesque stock de sédiments. Les plus fins sont remis régulièrement en suspension dans la colonne d'eau lors de tempêtes puis se déplacent au gré des courants de marée et de ceux liés au vent.

Processus de lente accumulation

Dans la rivière du Bono, comme dans celle de Vannes, de Noyalou ou de Crach, ces particules fines transportées par le flot, la marée montante, migrent ainsi vers le fond des rivières et redescendent avec le jusant, la marée des-



Le Sal à Kerphilippe, en 1952 et en 2022
source : IGN Géoportail

cependante. Mais comme le flot est plus puissant que le jusant, elles gagnent toujours un peu de terrain vers l'amont dans ces allers-retours. Et c'est à l'étalement de pleine mer, comme de basse mer, que ces particules « plombent » c'est-à-dire se déposent sur le fond. Ces dépôts de vase, ou de fines, sont de l'ordre de quelques mm par an, s'il n'y a pas de dragage.

Contribution des alluvions du Sal

Mais alors dans quelle mesure les sédiments du bassin versant du Sal contribuent-ils aussi à cet envasement ? Ils y contribuent mais de manière marginale car la quantité de sédiments en provenance du bassin versant du Sal est faible par rapport au stock sédentaire remis en suspension et arrivant du Mor bras. Toutefois lors des crues exceptionnelles, nous observons à des déplacements localisés de buttes de vases mais cela reste peu visible à l'échelle humaine. L'influence de la mer est donc prépondérante dans ce processus d'envasement ce qui est paradoxal !

L'exemple de la Vilaine

Pour s'en convaincre, il suffit d'évoquer l'estuaire de la Vilaine entre Redon et Pénestin. Avant la construction du barrage de Férel, les vases marines se déposaient dans le chenal et les marais. Dès la mise en service du barrage pour réguler les inondations à Redon nous avons assisté à une accumulation spectaculaire des vases dans la partie maritime de l'estuaire contre ce barrage et jusqu'à Pénestin.

En conclusion, pas de panique : le processus de comblement du Sal est lent et à nuancer avec les effets de chasses des grandes marées, des crues ou des coups de vent qui déplacent les vases remises alors en suspension. La comparaison de photos aériennes espacées de 70 ans sont là pour nous en convaincre. Ce yoyo naturel, dynamique et marin est loin d'être près de s'arrêter. ●

PCS

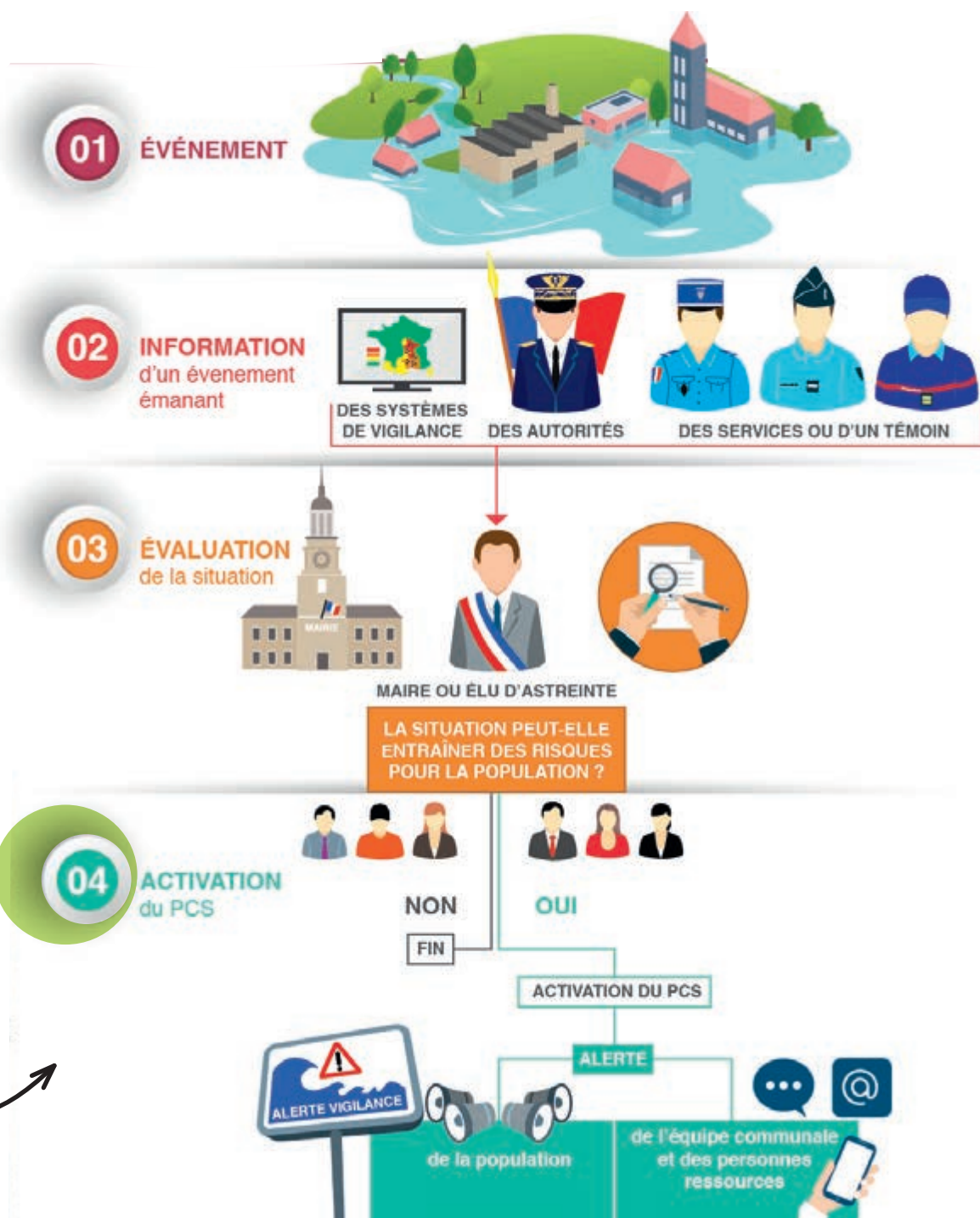
Révision du Plan Communal de Sauvegarde

1. C'est quoi ?

Le plan communal de sauvegarde est un document qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques ainsi qu'à la gestion des crises associées, qu'elles soient climatiques ou accidentelles. Il définit l'organisation et les procédures à suivre en cas d'alerte. Il est obligatoire pour les communes et a été récemment renouvelé à Plougoumelen. C'est un outil opérationnel à la disposition du maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile. Le PCS permet d'établir les modalités d'organisation communale et les outils techniques pour faire face un événement. ●

2. Comment ça marche ?

Lorsqu'une situation d'urgence se présente, un poste de commandement est activé sous la responsabilité et sous la direction du maire. Elle maintiendra alors un contact constant avec la préfecture, les gendarmes et les pompiers. Dans certains cas, des solutions d'hébergement temporaire et d'assistance seront également mises en œuvre pour soutenir les personnes touchées. Pour garantir une communication efficace, une organisation « d'alertant » par secteurs a été mise en place. ●





Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus épuisantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Les services de l'État ont établi un DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) qui présente l'ensemble des risques majeurs, naturels et technologiques auxquels les communes du département peuvent être exposées. Le DDRM participe à une information et une sensibilisation des risques. Ce document sert de socle à la réalisation du DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) réalisé par chaque commune.

3. Gestion de crise : un dispositif innovant

La commune a lancé en 2023 la mise à jour de son Plan Communal de Sauvegarde avec un cabinet spécialisé qui a repris l'ensemble des données du dernier document de 2021 et les a intégrées dans une application et une cartographie interactive. Ce système permet de découper la commune en 9 secteurs. Tous ne sont pas forcément touchés en même temps, mais cela peut arriver.

- Dans chaque secteur, un ensemble de données a été intégré : liste des personnes vulnérables, établissements recevant du public, lieux stratégiques, densité de la population, risques afin de faciliter la gestion de crise et les interventions.
- Dans chaque secteur, deux personnes ont été affectées avec pour mission de prévenir - en une heure - les foyers de leur secteur.

La fiche ci-dessous recense les risques majeurs auxquels est exposé notre commune et indique les conduites à tenir.

En savoir plus : Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM - édition 2020) - Risques naturels et technologiques majeurs, et leurs plans - Actions de l'État - Les services de l'État en Morbihan.

CONDUITE À TENIR FACE AUX RISQUES MAJEURS

	INONDATION	- Fermez / bouchez les portes, fenêtres, soupapes, aérations - Coupez l'électricité et le gaz, amenez vos cuves - Montez à l'étage - Ne traversez pas les zones inondées et respectez les déviations
	MOUVEMENT DE TERRAIN ET SÉISME	- Éloignez-vous des bâtiments, ponts, fils électriques, arbres... - Coupez l'électricité et le gaz - Mettez-vous à l'abri et éloignez-vous des fenêtres - Descendez à pied dans les étages inférieurs et ne prenez pas l'ascenseur
	TEMPÊTE ET VENT VIOLENT	- Éloignez-vous des bords de mer et des lignes électriques - Fermez les portes et les volets, débranchez les appareils électriques - Rangiez les objets exposés au vent - Ne vous promenez pas en forêt et limitez les déplacements
	FEU DE FORÊT	- Informez les pompiers (18) - Dégagez les voies de circulation - Fermez le gaz et coupez l'électricité - Calfeutrez les issues
	RADON	- Améliorez l'étanchéité entre le sol et votre habitation - Améliorez le système de chauffage - Améliorez la ventilation de votre habitation
	TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	- Éloignez-vous de la zone accidentée et alertez les secours - Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme, ni étincelle - Mettez-vous à l'abri et bouchez les aérations - En cas de contact, lavez-vous les mains ou douchez-vous en cas d'irritation
	NEIGE ET VERGLAS	- Mettez-vous à l'abri - Équipez votre véhicule et évitez les déplacements - Ne vous approchez pas des lignes électriques et des arbres enneigés - Dénégiez et saiez le trottoir devant chez vous - Facilitez le passage d'engins de déneigement
	CANICULE	- Restez au frais et buvez de l'eau - Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit - Donnez et prenez des nouvelles de vos proches - En cas de malaise, appelez le 15

NUMÉROS D'URGENCE

- Numéro d'urgence européen : 112
- Pompiers : 18
- Police : 17
- Sûreté : 15
- Numéros d'urgence secours et malintendants : 114 (prix)
- Sauvetage en mer : 196
- Centre antipollution : 02 99 59 22 22

OÙ S'INFORMER ?

- www.vigilance.gouv.fr
- www.vigilance.merifrance.com
- www.goriques.gouv.fr
- Radio locale : France Bleu Armorique 101.3

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

Ce processus impose une information claire, concise et rapide de la part des alertants envers les habitants. Il est alors demandé à la population de rester calme et de rester chez elle, sauf instruction contraire.

→ Les alertants seront mobilisés pour aider à la diffusion des alertes et à leur levée. De plus, certains services de la commune pourront être appelés à intervenir pour assurer la sécurité et participer à la sortie de crise. Enfin, les commerçants, hébergeurs et entreprises de la commune peuvent également jouer un rôle essentiel dans cette organisation. En effet, des accords pourront être conclus avec la mairie pour répondre aux besoins en matériel ou en denrées alimentaires, ainsi qu'avec le corps médical afin d'assurer une meilleure coordination en période de crise.

RENCONTRE Moana Nutrition



Plougoumelen est désormais riche d'une spécialiste en nutrition. Entrepreneuse aguerrie, elle s'appelle Moana, elle réside sur la commune depuis plusieurs années et s'est lancée un nouveau défi, celui de sensibiliser sur les bonnes pratiques alimentaires, conseiller, orienter, pérenniser la bonne santé des publics qu'elle accompagne. Nous sommes allés à sa rencontre.

Qui es-tu Moana ?

« Je suis spécialiste en nutrition, en rééquilibrage alimentaire et perte de poids et j'ai une spécialisation en nutrition sportive. J'ai grandi dans une famille de sportifs et j'ai toujours accordé une place importante à l'alimentation, son équilibre, pour le bien-être physique mais surtout et plus globalement pour la santé.

Moana, un conseil nutrition pour cette année qui débute ?

Profitez, faites vous plaisir sans culpabilité et reprenez vos bonnes habitudes. L'équilibre est la clef.

12 millions de décès dans le monde seraient dus à une mauvaise alimentation. Le diabète est la troisième cause de mortalité en Europe.

À ma façon, j'ai voulu agir, m'engager et je me suis formée. Je suis diplômée en nutrition et en nutrition sportive. J'ai une solide expérience, ayant notamment exercé en salle de sports. J'accompagne les personnes qui ont des objectifs de santé et de bien-être, de perte de poids mais aussi, de prise de masse. J'accompagne aussi les sportifs qu'ils soient amateurs ou professionnels dans l'atteinte de leurs objectifs sportifs : préparation, compétition et récupération pour éviter notamment les blessures. Je suis dans l'accompagnement bienveillant. Il n'y a pas de restriction, pas de régime. Je suis très attachée à personnaliser mon accompagnement. J'établis des plans alimentaires, en adéquation avec les paramètres et les besoins de la personne (âge, état de santé physique et morale, objectifs personnels). Une chose est sûre, nutrition & émotions sont intimement liées, et mon approche est globale.

La nutrition impacte vraiment le fonctionnement du cerveau. C'est un peu comme pour une voiture, si

tu n'y mets pas le bon carburant, ça ne fonctionne pas.

Par exemple, lorsque je fais un bilan avec une personne que j'accompagne, nous ne parlons pas que de ce qu'elle mange, nous évoquons son mode de vie, les facteurs de stress, son quotidien. Je souhaite que les personnes que j'accompagne se sentent véritablement soutenues et c'est ce que j'aime faire par-dessus tout : les accompagner et les aider. Je m'adapte aux personnes tout simplement parce que chacun a sa façon de fonctionner et l'objectif est d'avoir du résultat tout en veillant à favoriser l'autonomie dans son alimentation. La durée et la fréquence de l'accompagnement se définissent ensemble. Il n'y a pas d'organisation figée et contraignante. J'aime beaucoup travailler en synergie et c'est la raison pour laquelle je m'associe avec des coaches sportifs et des kinés, par exemple. Je suis aussi présente à Ker Kalon où pratiquent d'autres professionnels du bien-être et du développement personnel. Je veux accompagner les gens dans une bulle de bienveillance, qu'ils se sentent à l'aise, qu'ils se sentent en confiance et qu'ils soient en bonne santé. Mon action est concrète, contrairement aux réseaux sociaux qui inondent de conseils parfois très inadaptés. Bienveillance, personnalisation & facilité de mise en place « sans prise de tête », les clefs de la réussite sont là ! » ●

Je consulte sur rendez-vous à l'Espace Ker Kalon au Hallate, 8 Chemin Poull Fetan à Plougoumelen, tous les mardis de 8h30 à 20h. Mais également à domicile et en visio.

☎ 07 66 33 98 24

✉ moana.c.cabel@gmail.com

📅 En ligne : Calendly - Moana Nutrition

Le Kafe Melen

Le Kafe Melen est né de l'envie de plusieurs habitants de la commune de Plougoumelen d'avoir un lieu où se retrouver de façon régulière. L'idée est 'en faire un lieu de partage et de convivialité, depuis l'ouverture fin septembre nous avons déjà pu y trouver de nombreuses activités telles que : des scènes ouvertes, après-midi jeux de cartes, soirée blindtest, lecture coup de cœur, dégustation d'huîtres, soirée beaujolais, atelier déco de Noël... Le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter pour notre plus grand plaisir ! ●

✉ kafemelen@gmail.com

Comme chaque année et à l'initiative de la municipalité depuis 2020, les secrétaires bénévoles du père Noël se réunissent pour apporter des réponses personnalisées aux enfants de Plougoumelen qui ont déposé leurs lettres dans la boîte aux lettres mise à disposition à côté de la médiathèque. Un vrai succès à en juger par le nombre croissant de plis adressés ! Merci aux bénévoles pour toute cette magie apportée aux enfants de la commune.



Dans le rétroviseur

FRANC SUCCÈS POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS !

La vie associative, c'est la dynamique de notre commune. Plougoumelen compte trente-trois associations pour deux mille six cent habitant.e.s. Qu'elles soient culturelles, sportives, ou tout autre, elles représentent une énergie, du lien social et une implication de la part de nombreux bénévoles. La municipalité mesure l'implication de chacun.e, elle a à cœur de les soutenir, tant au travers des subventions allouées chaque année que par la mise à disposition gratuite des équipements communaux ou en apportant une aide humaine ou matérielle lors d'événements qu'ils soient ponctuels ou non. Le forum des associations 2024 a été l'occasion de rencontrer le public et d'accueillir de nouveaux adhérent.e.s, d'échanger des expériences et de se faire connaître. C'est aussi, pour beaucoup, la découverte de la diversité et de la vitalité du tissu associatif local. ●



FÊTE DU TERROIR : UN RENDEZ-VOUS CITOYEN

Dans le cadre de la labellisation « Station verte » obtenue en octobre 2022, la commune organisait le 27 octobre dernier, la deuxième édition de la Fête du Terroir. Le thème était « gourmandises, terroir et traditions » à l'espace Roh Mané. Ce rendez-vous permet aux habitants de la commune d'aller à la découverte des saveurs et des savoirs locaux. Le matin, un marché de producteurs était proposé pendant que les enfants profitaient du petit bal Breton. Étaient présents : Au Ruchers d'Armorique, La petite Ferme de Cléguérec, Bières de Kerblei, L'atelier du Brao, Le domaine de Kerivaut, Les fées feuilles, L'atelier bourbon, Les merveilles du sal, Arboricultrice (plants fruitiers), Rémi Le rémouleur. L'après-midi, un fest deiz, mené par Damad et le Duo Kirs'Adam a permis aux plus grands, experts et débutants de danser jusqu'au soir. Pendant toute la journée une petite restauration a permis à chacun de profiter d'une belle journée ensoleillée et profiter des jeux en bois mis à disposition. ●

KIWANIS : UN CHALLENGE POUR LES P'TITS DOUDOUS



Le vendredi 8 novembre avait lieu, à Landévant, la remise des prix des joutes du Loch (organisées le 28 juillet dernier sur le port de Saint Goustan). L'équipe de Plougoumelen a remporté un prix avoir relevé le challenge: celui de trouver le maximum de sponsors au profit d'une association, celle des P'tits doudous qui bénéficie de 1535 €,

grâce aux sponsors ! Un don de 150 € a par ailleurs été effectué au centre communal d'action sociale de Plougoumelen ! Merci aux deux équipages de Plougoumelen, et aux sponsors locaux : A2RIM, Mam Ty Babig, CEI56, Coccimarket, Nicolas Mebs Carrelage, Rah Koed Elagage, ELP Confort, Les ateliers de Kéréne, Gilles Le Bouquin Peinture, Charpente Le Retraite, Crêperie Keroyal, La crèche à l'Abord'age (Vannes), Le Tiroir à Cheveux, Karr Konzept, Kéneah Jardin, Circuit Court Énergie, Passion Bois (Pluvigner). ●

En photo : Jean Maxime, président de l'association La Fée du Traon - Une Yole pour Plougoumelen, David Le Corff, Adjoint au Maire, en charge de la vie associative, Camille Laigo - équipe masculine aux joutes et Nolwen Auguste - équipe féminine, Léna Berthelot, Maire.

LE PNR FÊTE SES 10 ANS À PLOUGOUMELLEN

Le 2 novembre dernier, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan a laissé carte blanche au Camping La Fontaine du Hallate pour organiser des animations et expositions dans le cadre de ses 10 ans. Ce fut l'occasion de présenter le rôle du PNR avec des acteurs qui portent ses valeurs : une balade à vélo, avec le collectif Vélo de Plougoumelen, et ses arrêts contes, une découverte des plantes sur le camping, des expositions (« Wanted », Atlas de la Biodiversité Communale), des artisans locaux (couture, poterie/céramique, créations en métal), des découvertes de la réflexologie, des danses impulsées par l'association Breizh Celti Folk, des animations par les enfants (dont les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants) autour des aires, marines & terrestres éducatives (écoute des sons de la nature, bricolage nature, circuit de l'eau...), des dégustations (bière, jus de pomme et cidre bio, crêpes bio...). C'était une belle expérience où chacun a apporté ses valeurs qui font chaud au cœur en ces moments bouleversés un peu partout, beaucoup d'humanité se dégageait et c'est bien cela le liant de la biodiversité. ●

PHILIPPE MEIRIEU

Apprentissages et créativité : l'école en action



Séjour à Jersey

Cette année a une nouvelle fois été riche en expériences et échanges. Les projets menés chaque année au sein de l'école Philippe Meirieu s'inscrivent dans le cadre du projet d'école, et visent à proposer des activités dynamisant le vécu des élèves tout au long de leur parcours, en mettant en œuvre des projets transversaux d'éducation destinés à motiver les élèves, inscrire les apprentissages dans la réalité d'un territoire, agir sur leur implication, leur persévérance, et valoriser leurs compétences dans tous les domaines. Cette année, toutes les classes ont visité l'expo Salomé Faux au musée de la Cohue à Vannes et grâce à des ateliers consécutifs, nous prolongerons les bénéfices de cette rencontre artistique par des expositions des œuvres des élèves au sein de l'école, sur le thème des Arbres. Les GS vont découvrir la technique du cyanotype avec une photographe, les CP-CE1 et CE2 réaliseront des sculptures, des arbres en volume avec une artiste plasticienne. Dès la deuxième semaine de septembre, les CM1-CM2 sont partis une semaine à Jersey : cette découverte d'une île britannique leur permet de développer leur compétences en anglais. Dans le cadre de notre Aire Terrestre Éducative, nous avons pu accompagner la sortie de l'eau de la Fée du Traon, rencontrer les bénévoles de l'association qui ont partagé leur



passion de la voile, et la yole de Plougoumen. Chaque année, nous mettons en œuvre des actions de coopération au sein de l'école, permettant des rencontres inter-écoles, inter-classes qui permettent à nos élèves de développer l'empathie envers leurs camarades. ●



La sortie à l'eau de la Fée du Traon



Exposition Salomé Faux au musée de la Cohue

PLUS D'INFOS :

✉ ec.0560372a@ac-rennes.fr - ☎ 02 97 57 82 83

L'AMICALE

Le cœur battant de notre école

L'amicale laïque est une association qui récolte des fonds pour les activités des enfants de l'école. Elle est composée des parents d'élèves bénévoles, amis de l'école publique qui font vivre cette association. L'objectif essentiel est de finan-

cer des activités d'éveil, des sorties et l'achat de matériel éducatif, déterminés par les enseignants. La deuxième raison d'être de l'association est de mettre en place des événements et activités destinés tant aux enfants qu'aux parents.

8 et 9 mars
week-end structures
gonflables

21 juin
Fête de l'école

NOUS (RE)JOINDRE :

✉ amicale.ec.ph.meirieu@gmail.com

f @AmicaleEcolePlougou

📷 @amicalephilippemeirieuaplougou

SAINTE ANNE

« Promenons-nous ... ! »



De g. à d. : CE Savoir rouler à vélo ! - CM Intervention sur déchets marins

L'école Ste Anne se tourne cette année vers la Bretagne et plonge dans ses racines. Avec le dispositif « Ma Bretagne à l'école », c'est un regard vers les bagads qu'ont porté les maternelles de Julie Marion. L'oreille aux aguets, ils se sont familiarisés avec la bombarde, et ont osé quelques pas de danse bretonne guidés par Rodolphe GY, professeur de bombarde et coordinateur pédagogique. De futurs danseurs de Fest-noz ! Ne sont pas en reste les élèves de GS-CP de Valérie Ruyet ! Blanche Le Liepvre, conteuse, a inscrit dans leur classe un « Cercle conteur » et les initie à cette tradition ancestrale. Blanche conte, raconte, avec sa voix, avec ses mains. Assis en cercle, les élèves fascinés écoutent, reproduisent ses gestes gracieux, et transmettent à leur tour. Voir les routes de campagne de Plougoumelen autrement et avoir les bons gestes en tant que cyclistes : le « Savoir Rouler à Vélo » a permis aux CE de la classe d'Aurélié Lepinoit de maîtriser les fondamentaux du vélo, sur piste, mais aussi en situation réelle avec une sortie vélo sur notre belle commune. Pour se véhiculer en sécurité et en toute autonomie !



GS CP Cercle conteur

Les CM, focalisés sur la protection de notre océan, ont accueilli Gauthier Seveno, à l'origine du projet « Cé-t-as-sez » qui sensibilise à la pollution plastique des mers et la durée de vie des déchets. Comprenant la nécessité de les trier, de les réutiliser et de les recycler, ils ont dorénavant pour but de créer, grâce à Morgane Le Bars, intervenante en musique, une chanson pour sensibiliser à la protection des océans. Sur ce thème, les élèves de Chrystelle Cainjo ont remporté le 2^{ème} prix du concours organisé pour les 10 ans du PNR (Parc Naturel Régional) du Golfe du Morbihan. Un coup d'œil vers la Bretagne, mais la Grande cette fois ! Les élèves ont revêtu leur uniforme d'écolier d'Outre-Manche pour vivre une journée anglaise. On s'y serait cru : Jeux typiques, Tea time et pancakes, questionnaire sur les monuments britanniques, Christmas song et crackers, lecture d'albums dans la langue de Shakespeare...

Mais vers quelles contrées les mènera 2025 ?

Valérie Ruyet, chef d'établissement, et l'équipe pédagogique restent à votre disposition. Pour visiter l'école, la classe maternelle d'inspiration Montessori, merci de contacter par téléphone. ●

PLUS D'INFOS :

☎ 02 97 57 85 06

✉ eco56.stean.plougoumelen@enseignement-catholique.bzh
 🌐 ecolesainteannepougoumelen.toutemonecole.fr

L'APEL

Entre défis et moments de joie !



La rentrée des élèves de l'école Sainte Anne s'est déroulée, comme ailleurs, sous la pluie ! Mais les parents d'élèves l'ont bravé et étaient au rendez-vous pour se rencontrer et discuter autour du traditionnel café d'accueil. Les actions de l'APEL étaient bien lancées, mais la météo en a décidé autrement pour le vide grenier extérieur de septembre, nous avons dû l'annuler à contre-cœur. Il en faut plus pour démoraliser

l'équipe et l'école ! C'est pourquoi les diverses ventes proposées pour les fêtes de fin d'année ont été des succès ! Et à ce propos, l'invité barbu tant attendu en décembre a fait une petite escale lors du goûter de Noël dans la cour de l'école, enchantant petits et grands avec distribution de bonbons et séance photos ! Les actions à venir se profilent bien avec le menu rougail-saucisse au mois de mars, une soirée à thème, ouverte à tous, le 26 avril, la randonnée gourmande le 24 mai et la fameuse Kermesse le 29 juin !

NOUS (RE)JOINDRE :

✉ apelecolesainteanne56@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE LEN LIVRES

Que d'animations à la médiathèque ce semestre !

Suite à la présentation publique du projet « C'est moi qui lit » entre la compagnie La Goulotte et l'école Philippe Meirieu, la borne d'écoute a pris ses quartiers à la médiathèque. Pendant plusieurs mois, petits et grands ont pu écouter les histoires de Didier jeunesse mises en scène. Au vu du succès rencontré, des enceintes Merlin feront prochainement leur arrivée !

Grand succès pour la borne d'écoute →



↑ Exposition de David Balade

Novembre fût un mois riche en découverte grâce à l'exposition de David Balade « La navigation de Brendan » et ses superbes œuvres celtiques. Les ateliers proposés (lettres celtiques et calligraphique) ont rencontré un franc succès et seront sûrement reconduits.

↓ Atelier calligraphie

Atelier lettre celtique ↘



Pour la deuxième année, les rencontres Bibli'o Traon de l'été ont rassemblé promeneurs et adeptes de la lecture pour une pause littéraire à l'ombre des pins.



← Battle graphique avec Anne Montel

À la rentrée, l'association Les chevaux du Traon a exposé ses œuvres sur les murs de la médiathèque.

En octobre, le projet de pôle « Balades en médiathèque » a permis de mettre en avant le magnifique travail de Loïc Clément et Anne Montel, auteur et illustrateur jeunesse. Une exposition rétro présentait l'univers geek de Loïc, et le couple était présent un samedi matin pour un atelier de battle graphique qui a été très apprécié !



↙ Atelier ménage
zéro déchet

EN EXCLU :
PRÉPAREZ-VOUS,
LES DINOSAURES
REVIENNENT...



RESTEZ CONNECTÉ.E.S !

Les rendez-vous à noter
en ce début d'année !

Samedi 18 janvier 10h :
→ atelier nutrition avec Moana

Samedi 25 janvier 10h :
→ atelier musical 0-3 ans

Vendredi 07 février 18h :
→ soirée jeux

Du 25 février au 22 mars :
→ exposition les plantes médicinales
de Bretagne

Samedi 1^{er} mars 10h30 :
→ atelier réflexologie avec
Anne-Sophie

Samedi 15 mars 10h :
→ atelier kinésiologie avec Solène



↑ Lecture lors de la grande lessive

Par ailleurs, la médiathèque a collaboré avec le service jeunesse de la commune sur plusieurs projets : la grande lessive, l'échappée game d'halloween, les ateliers calligraphie ou encore la fresque du climat junior.

En fin d'année, elle a fait peau-neuve : une peinture toute fraîche et un nouvel aménagement pour rendre plus facilement accessible les BD, premiers romans et contes.

↘ Fresque du climat junior



↑ Découverte du portail et des liseuses

Les recommandations de la médiathèque :

Farm Club ♥

Jeu à partir de 8 ans

La révolte a sonné et les animaux ont chassé les fermiers ! Mais la liberté retrouvée ne remplit pas les auges et il faut vite s'organiser pour que les récoltes soient aussi fructueuses que du temps des humains. Un jeu amusant qui reste simple malgré sa richesse stratégique. Et quel plaisir de manipuler les petits animaux en bois ! Un jeu idéal en famille à partir de 8 ans.



Fourth Wings ♥ de Rebecca Yarros

Un roman envoûtant dans un univers impitoyable !

Violet Sorrengail se destinait à être scribe. Aussi quand sa mère l'oblige à passer les tests d'entrée pour être cavalière, elle a peu d'espoir de survivre. Mais si Violet est la candidate la moins forte physiquement, elle est cependant rusée et rapide. Des qualités indispensables quand on évolue dans un monde sans foi ni loi, où les alliés peuvent vite devenir des ennemis... Violet va vite devoir penser à un plan solide, car cette compétition n'a que deux issues : passer toutes les épreuves ou mourir !

Cadre de vie

LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Quelles sont les règles ?

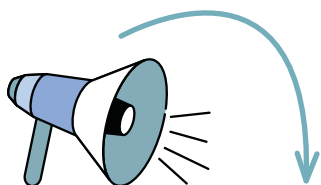
1.

Qu'est ce que l'élagage ?



L'élagage désigne le processus de coupe des branches les plus longues d'un arbre ou d'un arbuste. En fonction de l'effet recherché, la taille peut être douce (légère diminution) ou sévère (diminution plus importante). L'élagage est réalisé à des fins esthétiques, dans le but d'améliorer la santé du végétal ou pour des raisons de sécurité. Il devient une obligation lorsqu'il s'agit d'éviter les nuisances aux tiers. En effet, quand elles empiètent sur la voie publique, les branches peuvent rendre les déplacements moins commodes et même représenter un danger pour la sécurité des passants. C'est notamment le cas lorsqu'elles tombent sur la route en bloquant la circulation ou en occasionnant des accidents. Lorsque les branches de vos arbres empiètent sur les parcelles de votre voisinage ou sur une voie privée, il est recommandé de les élaguer afin qu'elles ne deviennent pas une gêne. Par ailleurs, le travail d'élagage peut très vite se révéler périlleux. Au vu des dangers qu'il peut représenter, il est donc recommandé de faire appel à des professionnels de l'élagage pour être certain d'être en règle avec les obligations à respecter lors de la taille d'un arbre. ●

2.



Nuisances sonores ?

Les nuisances sonores affectent le quotidien de nombre de personnes. Elles sont ressenties comme un signe de détérioration de l'environnement et constituent dans certains cas un enjeu de santé publique. Les problèmes liés aux bruits de voisinage sont de plus en plus fréquents dans notre société. Le Préfet du département du Morbihan a, par arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014, pris des mesures. Ces règles sont applicables également aux propriétaires d'animaux et à ceux qui en ont la garde. Ils sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Particuliers : dans les propriétés privées, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immuebles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, les utilisateurs d'appareils à moteur qui procèdent aux travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Activités professionnelles industrielles, artisanales et commerciales : toute personne utilisant ou mettant à disposition de sa clientèle dans le cadre de ses activités professionnelles des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage doit interrompre ces travaux ou cesser toute mise à disposition entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Bruits de chantier : les travaux bruyants sont interdits tous les jours ouvrables de 20h à 7h, les dimanches et jours fériés. ●

Arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 concernant les bruits de voisinage

3. Brûlage des déchets verts ?



Par arrêté préfectoral en date du 26 septembre 2019, applicable au 26 novembre 2019, les conditions d'usage du feu est strictement réglementé. Le feu est strictement interdit sur les plages du Morbihan. Les lâchers de lanterne sont également interdits. Les feux festifs sont soumis à déclaration en mairie. Les brûlages de déchets verts ménagers des particuliers, professionnels, agriculteurs et collectivités sont interdits. (Tontes de pelouses, tailles de haies, arbustes, élagages...) Sous certaines conditions, et à certaines périodes de l'année, des dérogations sont prévues par le législateur aux propriétaires et ayant droits de terrains boisés, plantations, reboisements et landes peuvent être autorisés, propriétaires forestiers et ayants droits et agriculteurs. ● **Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Morbihan.**



4

Les chiens en promenade ?

La commune est régulièrement confrontée aux plaintes d'administrés suite à des attaques de chiens envers leurs congénères et les humains ou des confrontations avec les propriétaires de chiens non attachés lors de leur promenade. Ainsi, les propriétaires de chiens sont vivement encouragés à être vigilants et attentifs lors des rencontres entre chiens afin de réduire au mieux les risques de conflits. De même, un chien non attaché, même gentil peut faire peur aux autres personnes et engendrer stress voire chute des passants. Propriétaires responsables, il est de votre responsabilité de veiller à la sécurité de tous en gardant vos chiens attachés lors des promenades. Prévenir les incidents est essentiel pour préserver la tranquillité et la sécurité de tous. Pour rappel : les déjections canines doivent être ramassées et jetées dans une poubelle à la fin des promenades. En effet, les nombreux sacs retrouvés dans la nature sont source de pollution. L'infraction de déjection canine non ramassée est passible d'une contravention d'un montant de 135 €. ●

L'URBANISME

Quelles sont les règles ?



Rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. Dans le périmètre de protection du patrimoine, les travaux suivants sont également soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- Les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- Les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,80 m de hauteur et 5 m² au sol,
- Les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- Les petites éoliennes,
- Les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- Création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- Ravalement,
- Modification de façade,
- Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- Changement de destination de locaux existants
- Construction ou modification de clôture,
- Les adjonctions de parements,
- Les piscines non couvertes (de 5 à 100 m²),
- Construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- Peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- Changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine
- Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire
- La construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- Le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- La construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République. Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur. De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire. ●

L'intégralité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est disponible sur le site internet de la commune.

Les nouvelles du Wallaby !

En divagation, un wallaby, un petit kangourou, a été capturé par les pompiers jeudi 1^{er} août 2024 près de Pont-Sal. Une habitante l'a trouvé dans son jardin et est venue le signaler en mairie. Immédiatement, la commune a pris contact avec les pompiers, qui ont été réactifs et efficaces. Venus des centres de secours d'Auray, Vannes, Plescop et Carnac (Morbihan), près d'une dizaine de pompiers spécialisés, formés aux interventions auprès d'animaux, ont été mobilisés. Le véhicule drone basé à Auray a également été engagé.

La gendarmerie était aussi sur place. Le marsupial a été attrapé alors qu'il était toujours dans la propriété. Dès le lendemain, la direction départementale de la protection des populations (DDPP) a pris un arrêté de placement vers le parc de Branféré. Une semaine plus tard, le wallaby a trouvé un nouveau propriétaire à Langouelan. L'animal a été pucé avant son départ. Cette personne avait contacté la DDPP et justifié de pouvoir l'accueillir dans le respect des normes sanitaires d'accueil de ce type d'animal.



CLUB DE L'AMITIÉ

Interview



Marie-Louise Guimard, secrétaire du club de l'amitié a bien voulu répondre à nos questions afin de mieux faire connaître cette association.

Tout d'abord **quand le club est-il né ?** En avril 1977, date de création du club, Présidentes et Présidents se sont succédés durant ces 47 ans ; actuellement c'est Louis André qui assure la présidence après que Jo Berrigot lui ait passé le témoin. **Qui fait partie ou peut faire partie du club ?** La réponse tient en trois mots : tout le monde ! Actuellement l'association est riche de 82 adhérents qui se répartissent dans 4 domaines.

Quelles sont donc ces activités ?

- Le scabble : après un démarrage confidentiel, aujourd'hui 10 adhérents se retrouvent tous les jeudis après-midi dans la salle de réunion du complexe sportif. Cette section discrète n'en ait pas moins généreuse car elle a fait l'an passé un don de 200 € au téléthon.
- La « gym » : c'est la section qui regroupe le plus d'adhérents (47 inscrits) en 2 groupes les mardis et jeudis à la salle polyvalente.
- La section informatique regroupe 15 personnes dans la salle du conseil municipal mise à disposition par la municipalité chaque Mercredi. C'est Mme Lind, que nous remercions chaleureusement, qui a créé et animé ce groupe.
- La « rando » : à Plougoumelen et dans les communes environnantes le terrain de jeux pour les randonneurs ressemble à un petit paradis et une vingtaine de participants se retrouvent le jeudi après-midi, une semaine sur deux, pour découvrir ou redécouvrir sentiers côtiers et forestiers.
- Chaque mois les membres du club se réunissent autour d'un repas convivial dans un restaurant de la région.

Le club a-t-il des projets ? 2 projets sont à l'étude :

- Un cycle de gymnastique douce adaptée à ceux pour qui le cours de gymnastique existant devient trop difficile à suivre.
- Un atelier « mémoire » qui consisterait à solliciter les participants sur le plan cérébral. Pour cela le club recherche des personnes qualifiées et des conseils dans ce domaine. Toute information sera la bienvenue. ●

Marie-Louise Guimard ☎ 06 07 14 36 65
Danièle Thomas ☎ 06 76 29 72 56

LE COMITÉ DES FÊTES

La fête du Traon toujours un véritable succès !



Le 6 juillet touristes et habitants se sont retrouvés sur le site du Traon pour déguster les moules frites essentiellement mais aussi les galettes - saucisses et crêpes préparées sur place par les bénévoles du comité. L'ambiance musicale, animée par Song'Ria et DJB Animation au rythme endiablé, a permis aux danseurs de se défouler. Cette soirée s'est clôturée par le feu d'artifice offert par la municipalité et tiré sur l'eau. Les 3 et 4 août des bénévoles ont participé à la commémoration du crash du bombardier il y a 80 ans. Le comité assurait la restauration frites, saucisses et crêpes ainsi que la buvette. Le 15 septembre une dizaine de bénévoles étaient présents au semi marathon Auray Vannes pour assurer la sécurité des coureurs essentiellement à l'arrivée à Kercado. Le 29 septembre le comité organisait pour la troisième année consécutive des randonnées au profit du téléthon dont les parcours ont été très appréciés par nos

marcheurs. 266 participants ont arpentés nos chemins nature. Le bénéfice de cette manifestation a été de 712€13 qui a été reversé intégralement à l'AFM Téléthon. Mr Le Président « Yvon Henry » et le bureau du comité des fêtes ont remercié tous les bénévoles, car sans eux, aucune manifestation ne serait possible, en les invitant sur le site du Traon le 14 septembre pour partager un repas préparé par « Ouest Réception », évidemment le soleil était de la partie ce qui a permis de passer une excellente journée conviviale et toujours avec bonne humeur ! Aussi n'oublions pas l'équipe des monteuses de chapiteaux qui a un planning très chargé dès le mois de mars, ils montent le vendredi et démontent le lundi. Aussi, en fin de saison ils les nettoient avant hivernage. Bravo pour leur disponibilité et leur dévouement. En 2025 le comité des fêtes aura 30 ans ! ●

✉ cdf.plougoumelen@gmail.com

CÉRÉMONIES commémoratives

**Cérémonie
du 4 août →**

**Cérémonie
du 11
novembre**
↓



Mot de Philippe Elain, Président de l'Union Nationale des Combattants (UNC) du Pays d'Auray

L'année 2024 a été une année exceptionnellement émouvante. De nombreuses commémorations ont eu lieu sur notre commune. Notre drapeau a flotté à l'extérieur de notre commune pour de tristes souvenirs, Lauzach pour Dien Ben Phu, au maquis de Saint Marcel, mais aussi pour moments plus joyeux Sainte Anne pour le passage de la flamme olympique. Le quatre-vingtième anniversaire du crash d'un bombardier sur notre commune a été un grand moment de rassemblement toute génération. Merci à tous de votre présence pour ne pas oublier. Les enfants ont marqué par leur présence toutes ces cérémonies, par des lectures poignantes ils nous ont rappelés ce qu'on vécu nos parents, grand-parents dans des conditions que nous ne souhaitons plus connaître. Vous pouvez adhérer à l'UNC en tant que « soldat de France » : Le « Soldat de France » n'a pas combattu au sens où on l'entend habituellement. Sont « Soldats de France » les non-combattants de toutes les générations qui partagent les valeurs que défend la grande famille UNC : le respect de la mémoire combattante, le devoir de mémoire. Sont ou peuvent être « Soldats de France » tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, engagés volontaires et issus de la conscription. Mais aussi les Sapeurs-Pompiers, les policiers, les militaires en activité, les membres de la Croix Rouge, de la Protection Civile, de l'Ordre de Malte et du Souvenir Français, les parlementaires, les correspondants défense et les élus (maires, conseillers municipaux, départementaux et régionaux). » Souvenons nous, n'oublions jamais que la mémoire se reçoit, mais pour quelle se reçoive il faut la transmettre. Meilleurs vœux à tous pour 2025. ●

Les hommages rendus aux soldats et victimes de guerre sont des temps de recueillement collectif de la nation. C'est l'occasion d'un travail de mémoire, notamment avec les enfants du Conseil municipal des enfants et ceux des écoles qui, avec leurs enseignants, s'investissent dans l'expression de leur respect à l'égard de leurs aînés qui ont vécu les guerres. Pour la cérémonie du 11 Novembre Léna Berthelot, Maire de Plougoumen, Mme Sophie Le Breton, conseillère départementale, et les élus des conseils municipaux de Plougoumen et du Bono se sont retrouvés lors des célébrations commémoratives à proximité du monument aux morts de la commune. Le 5 août 2024 a été également une date particulière pour notre commune. C'était en effet la commémoration du 80^{ème} anniversaire du drame qui a frappé la commune en 1944 : un bombardier allié a été abattu et s'est crashé à proximité immédiate du centre bourg, faisant des victimes à la fois chez les habitants et dans l'équipage dont aucun membre n'a survécu. Afin de marquer particulièrement cet événement, toute une logistique a été mise en place en collaboration avec L'union nationale des combattants (UNC56), L'association Air Mémorial (Monterblanc), l'association Reconstitution Mémoire Passion (RMP Ploeren) et le comité des fêtes. La reconstitution d'un camp militaire de l'époque a pris place sur un terrain proche du complexe sportif, permettant ainsi aux visiteurs de se plonger dans le contexte de l'époque. Il est à souligner que ces moments réunissent systématiquement toutes les générations de Plougoumenaises et de Plougoumenois. ●

ÉTAT CIVIL juin > décembre 2024

Bienvenue à

21/06 Louise Bouchaud Onipenko
20/07 Madeleine Martin Paoli
28/07 Erwan Lefranc
04/08 Alma Jeorge
19/09 Loukas Santos Audic
14/10 Arsène Le Cadre
23/10 Jade Le Ray
29/11 Mattia Jan

Ils se sont dit oui!

06/07 Thomas Morel & Gaëlle Simoné
09/08 Florent Le Meut & Jacqueline Thibout

Ils nous ont quittés

18/07 René Le Mellay
05/08 Désiré Gabillet
16/09 Germaine Dréan épouse Guillaume
01/10 Marcelline Peres
31/10 Francine Fily épouse Thomas
07/12 François Le Garrec

L'AGENDA 2025

Janvier 2025

samedi 11

AG Comité des fêtes

📍 Roh-Mané

jeudi 16

Vœux à la population
à partir de 18h30

📍 Roh-Mané

dimanche 26

Stage interclubs

Kyudo

📍 Complexe sportif

Février 2025

samedi 01

Krav Maga

📍 Dojo

vendredi 07

Soirée jeux

📍 Médiathèque

samedi 08

Badminton 11h - 1h

Plumes du Len

📍 Complexe sportif

Mars 2025

samedi 08

+ dimanche 09

Aloha Aïkido

après-midi uniquement
(séances découvertes)

📍 Complexe sportif

Structures gonflables

Amicale Meirieu

📍 Complexe sportif

dimanche 09

Krav Maga

9h-12h

📍 Dojo

samedi 15

Breizh Celtifolk

📍 Roh-Mané

dimanche 16

Les Foulées de

Plougoumelen
CDF

mercredi 19

Commémoration

vendredi 21

+ samedi 22

Badminton

Plumes du Len

Nocturne

📍 Complexe sportif

dimanche 23

Urba Trail



Les préparatifs pour la 13^{ème} édition de la Semaine du Golfe ont débuté en cette fin d'année 2024 et on a déjà hâte d'y être ! Cette nouvelle édition maintient les objectifs originaux de cette fête maritime :

- mettre en valeur les atouts nautiques et culturels du Golfe,
- organiser cet événement avant la haute saison,
- ouvrir cette fête au grand public et gratuitement.

Cette année la Semaine du Golfe apporte son soutien à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan. L'édition 2025 verra deux nouvelles communes participer à cette belle fête maritime : Houat et Hoëdic. Organisés en 13 flottilles distinctes, chacune identifiée par un pavillon spécifique, les équipages voguent de port en port, suivant les vents et les courants sous la direction de leurs capitaines. Plougoumelen aura le plaisir d'accueillir le 30 mai 2025 sur le site du Traon, la flottille B des goles de mer. La fée du Traon, notre gole de Bantry, sera bien sûr de la partie.

Des animations musicales et artistiques ainsi que des jeux en bois, atelier maquillage ou des séances de matelotage sont prévues pour animer l'après midi et la soirée.

Avril 2025

vendredi 04

Soirée jeux 📍 Médiathèque

Dimanche 27

Aloha Aïkido

inter dojos 📍 Dojo

Dimanche 20

Chasse à l'œuf

CDF 📍 Le Traon

samedi 26

Courses cyclistes CDF

vendredi 25

Carnaval

APEL Ste Anne

Mai 2025

jeudi 08 mai

Cérémonie 📍 Cimetière

samedi 17

Krav Maga 📍 Dojo

jeudi 29

Tournoi des vétérans

ASPB 📍 Stade

Vendredi 30

Semaine du Golfe à Plougou

📍 Le Traon

semainedugolfeplougou@gmail.com

Juin 2025

samedi 21

Fête de l'école Amicale Meirieu

📍 École Meirieu

dimanche 29

Kermesse APEL Ste Anne

Krav Maga

📍 Dojo

Juillet 2025

vendredi 04

Soirée jeux

📍 Médiathèque

samedi 12

Fête du Traon CDF

📍 Le Traon

Août 2025

Mardi 05

Commémoration

📍 Cimetière

Septembre 2025

Samedi 13

Repas des bénévoles CDF

📍 Le Traon

dimanche 21

Randonnées CDF

Troc et puces APEL Ste Anne

dimanche 28

Pardon de Lestreviau

Amis de la chapelle

de Lestreviau

Octobre 2025

dimanche 05

Repas des aînés

📍 Espace Roh-Mané

samedi 11

Bourse aux jouets

Nounoulen

📍 Espace Roh-Mané

samedi 25

+ dimanche 26

Fête du terroir

📍 Espace Roh-Mané

Novembre 2025

mardi 11

Cérémonie Armistice de 1918

📍 Cimetière

Décembre 2025

vendredi 5

Commémoration 📍 Cimetière

vendredi 12

Arbre de Noël Nounoulen

📍 Espace Roh-Mané

LA PAROLE DE LA MINORITÉ

En ce début d'année 2025, nous, élus de la minorité, souhaitons adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite à l'ensemble des administrés de Plougoumelen.

À l'aube de cette nouvelle année, nous souhaitons également partager nos réflexions et préoccupations concernant notre commune.

Nous déplorons l'absence de communication à travers les réunions de quartier promises, moments indispensables pour échanger, recueillir les avis et identifier les besoins spécifiques et/ou problématiques. En effet, certains habitants se sentent abandonnés dans leurs quartiers et ne voient aucune amélioration notable, pire, les nuisances s'installent.

Par ailleurs, nous souhaitons souligner les dépenses déraisonnables de la majorité pour l'achat de maisons sans projet concret ni besoin. En 2021, nous nous interrogeons déjà sur l'achat d'un bâtiment, en face de la mairie, d'un montant de 170 000 €. Depuis, toujours rien... Cette année est marquée par l'achat d'une nouvelle maison pour un montant, cette fois ci, d'environ 800 000 € et toujours pas de projet. À cela, s'ajoutent les coûts de réhabilitation de plus en plus onéreux et de moins en moins subventionnés. En parallèle, un restaurant scolaire de 3 400 000 € et de futurs services techniques qui dépasseront largement le million d'euros. Dans une conjoncture économique défavorable, il est temps que la majorité prenne des décisions lucides et sensées.

Et l'aménagement du bourg, aux oubliettes ? Les promesses faites il y a plus de trois ans semblent avoir été mises de côté. Plougoumelen mérite mieux que des STOP, de la peinture blanche et des jardinières pour redonner du dynamisme à notre cœur de bourg. Nous restons à votre écoute. Notre engagement étant de représenter vos voix et de défendre vos intérêts. N'hésitez pas à nous contacter par e-mail. ●

Annie Retailleau, Katia Lemaître
et Julien Mocquet,
Élus de la minorité de Plougoumelen.
✉ plougoumelenopposition@gmail.com

LA PAROLE DE LA MAJORITÉ

Au delà des paroles il y a les actes et la cohérence de ceux-ci avec les engagements pris. En reprenant le programme que nous avons proposé en 2020 et pour lequel plus des 2/3 des électeurs de Plougoumelen nous ont fait confiance, chacun pourra constater, sauf à être de mauvaise foi, que petit à petit les cases sont cochées les unes après les autres. Il reste encore un an et demi pour mener à bien les projets encore dans les cartons. La ligne de conduite reste claire : préserver le « bien vivre à Plougoumelen » tout en apportant de nouveaux services aux habitants, dans un environnement de plus en plus incertain. Trois grands projets sont sur la table :

- Le nouveau restaurant scolaire : il permettra de dédier la salle Roh Mané aux rencontres, spectacles et réunions, et d'accueillir les enfants des 2 écoles, de plus en plus nombreux, dans des conditions optimales ailleurs que dans une salle de spectacle.
- L'étude de nouveaux locaux pour les services techniques : jusqu'ici la question ne se posait pas. Les services techniques sont hébergés dans un bâtiment en location... à plus de 38 000 € annuels ! La fin du bail dont nous avons hérité étant aujourd'hui proche de son échéance, il est légitime de se demander si l'idée d'un bâtiment sur un terrain communal, à proximité de la majorité des interventions des agents, ne serait pas plus rationnel... et plus économique ! Son amortissement serait rapide

sans verser de loyers à fonds perdus, et les économies de déplacement des agents substantielles.

- L'aménagement du bourg : loin de réduire le bourg à la place de l'église (celle-ci retrouvant un nouvel attrait grâce à sa restauration pour laquelle nous avons trouvé les fonds nécessaires), l'ambition est bien d'étendre l'attractivité du bourg à un périmètre plus large. Les constructions des bâtiments médicaux devraient voir le jour en 2025 et nous avons trouvé, sous réserve de l'accord de l'Agence Régionale de la Santé, un pharmacien souhaitant s'installer sur le terrain que nous lui avons proposé au rond-point du Cocci-Market.
- Grâce à l'acquisition de la propriété Guimard, en plein centre bourg, un nouvel espace d'attractivité se dessine, reliant le parking des anciens combattants, où arrive maintenant la ligne de bus N°11, à la Mairie annexe et à la rue Yves de Pont Sal. L'étude d'aménagement et la consultation des habitants définiront les services qu'ils accueilleront. Ce genre de dossier définit l'avenir de la commune. Il convient donc de ne pas confondre vitesse et précipitation après avoir su saisir les opportunités foncières qui permettront, avec le concours financier de l'Agglomération, de renforcer la vie et l'attractivité du bourg. On peut par ailleurs constater que la vie associative de la commune n'a jamais été aussi florissante et variée. C'est en accompagnant les associations, en les subven-

tionnant, en mettant à disposition nos infrastructures communales et les colonnes de nos supports de communication, en étant à l'écoute de leurs responsables, que l'on arrive à ce résultat.

« L'hebdo » est le relais privilégié des habitants pour savoir ce qui se passe au quotidien sur la commune. Jamais il n'y avait eu autant d'abonnés, qui lisent également les « point sur... » et « le Mag », consultent le site internet ou la page Facebook de la commune. Cela démontre l'intérêt que portent Plougoumelénoises et Plougoumelénois à la vie de leur commune et l'intérêt de ces traits d'union entre municipalité et habitants. Bien évidemment la porte de la Mairie est ouverte pour permettre le dialogue et rencontrer les élus quel que soit le sujet. Dans une commune à taille humaine comme la nôtre les différentes manifestations, où sont présents et souvent acteurs vos élus, sont également autant d'occasion de nouer le dialogue. En ce début d'année, les vœux du maire, l'accueil des nouveaux arrivants font partie de ces moments de rencontre et de convivialité.

Les agents se joignent aux élus de la majorité pour adresser à chacune et chacun d'entre vous leurs vœux de belle et heureuse année 2025. Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'aux membres de votre famille et à vos proches l'accomplissement de vos vœux les plus chers. ●

L'équipe de la majorité municipale

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4 5 5	1 2 9	1 2 14	1 2 3 4 5 6
6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9	3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 10 11 12 13
13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16	10 11 12 13 14 15 16	14 15 16 17 18 19 20
20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23	17 18 19 20 21 22 23	21 22 23 24 25 26 27
27 28 29 30 31	24 25 26 27 28	24 25 26 27 28 29 30	28 29 30
	9	13 14 31	
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4 22	1 27	1 2 3 4 5 6 31	1 2 3
5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	7 8 9 10 11 12 13	4 5 6 7 8 9 10
12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	14 15 16 17 18 19 20	11 12 13 14 15 16 17
19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	21 22 23 24 25 26 27	18 19 20 21 22 23 24
26 27 28 29 30 31	23 24 25 26 27 28 29	28 29 30 31	25 26 27 28 29 30 31
	27 30		
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5	1 2	1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14	6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9	8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21	13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16	15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28	20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23	22 23 24 25 26 27 28
29 30	27 28 29 30 31	24 25 26 27 28 29 30	29 30 31



LES BONS GESTES POUR LA COLLECTE



DANS LE BAC VERT
les déchets ménagers en sacs fermés



DANS LE BAC JAUNE
tous les emballages et tous les papiers en vrac, **sans sac**



DÉPOSEZ VOS BACS LA VEILLE
À PARTIR DE 19 H SUR LES POINTS VERTS,
poignées côté route



RÉCUPÉREZ VOS BACS
après la collecte



ORDURES MÉNAGÈRES

Votre bac est collecté
chaque semaine le

Mercredi



EMBALLAGES ET PAPIERS

Votre bac est collecté
tous les 15 jours le

Vendredi
semaine impaire



ATTENTION SEMAINE À **JOUR FÉRIÉ**
LE JOUR DE COLLECTE EST DÉCALÉ
AU LENDEMAIN

UN DOUTE, UNE QUESTION ? 02 97 68 33 81 - dechets@gmvgglo.bzh - golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh